



Projet de Complexe multifonctionnel

Ville de Miramichi

Évaluation des besoins et du plan d'activités

Rapport final

Préparé par :

dmA Planning & Management Services inc.,

Novembre 2015



18 novembre 2015

Madame Suzanne Watters, directrice
Service du bien-être communautaire et des loisirs de la Ville de Miramichi
94, General Manson Way,
Miramichi (Nouveau-Brunswick) E1N 6K8

Madame,

Objet : Complexe multifonctionnel – Évaluation des besoins et plan d'activités

C'est avec plaisir que nous présentons à la Ville de Miramichi notre rapport final de l'évaluation des besoins et du plan d'activités de son complexe multifonctionnel. L'étude a confirmé que, pour bien desservir les citoyens Miramichi, il était nécessaire de construire de nouvelles installations de loisirs extérieures et de remplacer les anciennes. Elle a aussi fait ressortir les projections initiales des coûts de fonctionnement de celles-ci. Le Complexe multifonctionnel proposé remplacera les installations vieillissantes, enrichira l'offre de services à la collectivité et contribuera à effectuer des gains en efficacité.

Comme vous le savez, nous avons recommandé que le service procède à un examen des opérations pour rechercher les effets du complexe sur les employés actuels, les opérations et les politiques en vigueur. C'est une prochaine étape importante pour la planification relative à ce tout nouveau et important complexe récréatif.

Ce fut un réel plaisir que de collaborer étroitement avec vous dans le cadre de ce projet. Nous sommes convaincus que les recommandations seront des assises solides sur lesquelles le service pourra mettre de l'avant l'élaboration du Complexe multifonctionnel.

Veuillez agréer, Madame, mes salutations distinguées.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Jim Morgenstern', with a long horizontal line extending from the end of the signature.

Jim Morgenstern,
MICU principal

c. c. Madame Anna Sampson, Chef des services professionnels Sports et divertissement, provinces de l'Atlantique. Architecture49

Table des matières

<u>1.0</u>	<u>INTRODUCTION</u>	1
1.1	ORGANISATION DU RAPPORT	1
<u>2.0</u>	<u>CONTEXTE ET APPROCHE DE L'ÉVALUATION DES BESOINS</u>	2
2.1	CONTEXTE	2
2.2	APPROCHE DE L'ÉVALUATION DES BESOINS	4
2.2.1	Processus d'évaluation des besoins	4
2.2.2	Principales hypothèses	6
2.3	LE CONTEXTE DE LA COLLECTIVITÉ	7
2.3.1	Emplacement du Complexe multifonctionnel	7
2.3.2	Remplacement des installations existantes	8
2.3.3	Ressources affectées à la programmation (employés et bénévoles)	9
2.3.4	Frais et coûts de location	9
2.3.5	Méthodes d'établissement des horaires – Capacité et utilisation	11
2.3.6	Le contrat d'usage conjoint de la piscine et du gymnase de l'école secondaire Miramichi	12
2.3.7	Utilisation par la communauté du gymnase de l'école	12
2.3.8	Base de données du Service du bien-être communautaire et des loisirs pour superviser et	14
2.3.9	Examen complet des politiques de prestation des services de loisirs	14
<u>3.0</u>	<u>ÉVALUATION DES BESOINS – ÉLÉMENTS IMPORTANTS DE L'INSTALLATION</u>	15
3.1	INTRODUCTION	15
3.1.1	Le Complexe multifonctionnel	15
3.1.2	Installations désaffectées	15
3.2	INSTALLATIONS DE LOISIRS PRINCIPALES	16
3.2.1	Aréna à deux patinoires	16
3.2.2	Piscine	20
3.2.3	Analyse	21
3.2.4	Gymnase	23
3.2.5	Analyse	24
3.2.6	Espace multifonctionnel	28
3.2.7	Analyse	28
3.2.8	Installation pour la gymnastique	30

3.3 INSTALLATIONS POUR DE « BONNES PRATIQUES »	33
3.3.1 Piste intérieure de marche	33
3.3.2 Salle du conseil de quartier/Salle de classe/Espace pour le perfectionnement des	34
3.3.3 Cuisine collective	34
3.3.4 Mur d'escalade	34
3.3.5 Places en garderie	35
3.3.6 Services alimentaires et espace social communautaire	35
4.0 PLAN D'ACTIVITÉS	36
4.1 INTRODUCTION	36
4.2 HYPOTHÈSES RELATIVES À L'UTILISATION DE L'INSTALLATION	38
4.2.1 Aréna	38
4.2.2 Piscine	40
4.2.3 Espace polyvalent	44
4.2.4 Gymnase	45
4.2.5 Autres espaces et revenus potentiels	46
4.3 APPROCHE DE GESTION	47
4.4 HYPOTHÈSES RELATIVES AUX COÛTS DE FONCTIONNEMENT	49
4.5 HYPOTHÈSES RELATIVES AUX REVENUS	50
4.5.1 Projections de revenus	52
4.6 FORMULE-TYPE DE FONCTIONNEMENT	55
ANNEXE A	58
LES COMPLEXES RÉCRÉATIFS À VOCATION MULTIPLE – EFFETS POSITIFS, PRINCIPES DE CONSTRUCTION ET ENRICHISSEMENT DE L'OFFRE DE SERVICES	58
DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE COMMUNAUTAIRE, AVANTAGES POUR LA SANTÉ ET SUR LE PLAN SOCIAL	59
AVANTAGES RELATIFS AUX COÛTS DE FONCTIONNEMENT	61
PRINCIPES DE PLANIFICATION ET CONCEPTION – PERTINENCE DES COMPLEXES POLYVALENTS	63
UTILISATION PAR LA COMMUNAUTÉ ET PROGRAMMATION - AMÉLIORATIONS À MIRAMICHI	67

ANNEXE B **70**

TENDANCES DE LA PARTICIPATION AUX ACTIVITÉS DE LOISIRS **70**

INTRODUCTION 71

TENDANCES DE LA PARTICIPATION AUX ACTIVITÉS DE LA PATINOIRE 71

TENDANCES DE LA PARTICIPATION AUX ACTIVITÉS AQUATIQUES 73

TENDANCES DE LA PARTICIPATION AUX ACTIVITÉS DU GYMNASÉ 75

TENDANCES DE LA PARTICIPATION AUX ACTIVITÉS DE L'ESPACE MULTIFONCTIONNEL 75

ANNEXE C **76**

DONNÉES SUR LES GROUPES D'USAGERS POUR LES ACTIVITÉS SPORTIVES ET RÉCRÉATIVES **76**

INTRODUCTION 77

RÉSUMÉ DES CONCLUSIONS PRINCIPALES 78

PROFIL DES PARTICIPANTS (ÂGE ET DOMICILE) 78

TENDANCES DES ADHÉSIONS 78

BESOINS DE L'INSTALLATION 79

EFFET DE L'EMPLACEMENT DE L'INSTALLATION 80

FRAIS ET FINANCEMENT 81

ANNEXE D **82**

PRINCIPAUX INTERVENANTS INTERROGÉS **82**

1.0 INTRODUCTION

En février 2015, la Ville de Miramichi a retenu les services d'Architecture49 et de dmA Planning and Management Services pour la conception préliminaire de son projet de Complexe multifonctionnel. Ces services comprennent une évaluation complète des besoins et un plan d'activités pour ledit complexe.

1.1 ORGANISATION DU RAPPORT

Première section : Contexte et approche de l'évaluation des besoins

Deuxième section : Évaluation des besoins – Éléments importants de l'installation

Troisième section : Plan d'activités

Quatrième section : Conclusion et étapes suivantes

Annexe A – Les effets positifs des complexes récréatifs à vocation multiple

Annexe B – Tendances de la participation aux activités récréatives

Annexe C – Données sur les groupes d'utilisateurs pour les activités sportives et récréatives

Annexe D – Principaux intervenants interrogés

2.0 CONTEXTE ET APPROCHE DE L'ÉVALUATION DES BESOINS

2.1 CONTEXTE

En octobre 2013, la ville a préparé un plan d'évaluation des besoins relatifs aux installations de loisirs¹. Ce rapport faisait état de l'intérêt de la collectivité envers l'amélioration et l'agrandissement des installations. Bien que ce rapport n'était pas une évaluation complète des besoins ou du marché, il a tout de même proposé une vision pour le développement futur des installations de loisirs intérieures et extérieures, laquelle se fonde sur une importante consultation publique. Les conclusions principales de la portion « consultation de la collectivité » de l'étude de 2013 comprennent :

- « La majeure partie des répondants [au sondage en ligne] considère que l'état des installations se dégrade et qu'elles ont besoin de réparations [...] En général, les citoyens sont favorables à la désaffectation des arénas et des piscines pour permettre la construction d'un centre de mieux-être » (p. 3 et 4);
- « les citoyens ne croient pas que le simple remplacement des installations existantes permette de répondre aux besoins futurs » (p. 4)
- « la Ville aurait tout intérêt à envisager la centralisation et la fusion des immobilisations sportives » (p. 4)
- « d'importantes installations municipales, récréatives et culturelles devraient être prévues et "réunies" en un même endroit. Ainsi, toute la famille aura sa place [...] [et ces installations] combineront les immobilisations sportives, récréatives et culturelles pour créer une destination multiusage et multiculturelle. »

Basée sur cette consultation publique, l'étude de 2013 envisage un concept récréatif qui comprend le Centre de mieux-être de Miramichi, « un des lieux culturels, récréatifs et sportifs les plus importants du Nouveau-Brunswick ». Bien que les éléments particuliers au centre ne soient pas identifiés et que le rapport recommande une étude de faisabilité plus poussée dans le but de préciser les besoins et de concevoir un plan des activités, le concept d'un centre de mieux-être va dans le même sens que les importantes installations récréatives multifonctionnelles qui sont de plus en plus la norme au sein des collectivités canadiennes.

Il faut noter que la vision exprimée dans le rapport de 2013 n'est pas nouvelle. L'intérêt envers de nouvelles installations et le regroupement de celles-ci ne date pas d'hier et il y a plus de 15 ans le plan directeur des loisirs demandait la « rationalisation » des installations récréatives importantes.

¹ Rapport du Conseil. Ville de Miramichi. Plan d'évaluation des besoins relatifs aux installations récréatives. Trace Consulting. Octobre 2013.

Pour faire suite au rapport d'octobre 2013, une seconde étude a été chargée d'étudier les coûts reliés et les avantages relatifs à la rénovation et à la mise à niveau des installations de la Ville de Miramichi ou le remplacement de celles-ci par un nouveau complexe récréatif multifonctionnel². Cette étude, menée par Architecture49, est arrivée à la conclusion que le remplacement des infrastructures vieillissantes occasionnerait des coûts en capital plus élevés, mais offrirait de nombreux avantages. Cette étude comprend également une analyse des avantages associés aux importants complexes récréatifs multifonctionnels, laquelle est reproduite dans ce rapport. (Voir l'Annexe A.)

Faisant partie intégrante de l'étude de 2013 effectuée par Architecture49, une phase de découverte a été tenue auprès du comité de rentabilité de l'immeuble pour préciser les éléments clés d'un possible Complexe multifonctionnel à Miramichi. Il a été établi à ce moment que le complexe comprendra un aréna à deux patinoires, dont une comptant 1800 places assises pour les événements qui pourraient attirer des spectateurs. L'installation comprendra également une piscine à 6 couloirs de 25 mètres, et idéalement à plusieurs bassins pouvant convenir aux cours, aux concours et aux utilisations récréatives ou thérapeutiques. Finalement, le complexe comprendra un gymnase/stade équipé pour les sports intérieurs habituels (comme le basketball, le badminton et le volleyball) et d'un espace multifonctionnel polyvalent permettant de répondre aux besoins d'un large éventail d'activités dans la collectivité. Une piste de marche intérieure est aussi prévue du côté du stade. Le Complexe multifonctionnel ne comprendra pas de terrains intérieurs en gazon synthétique qui, s'il y a lieu, seront probablement disponibles à l'extérieur, selon les contraintes saisonnières.

La portée de notre travail comprend l'évaluation des besoins et le plan d'activités pour ces installations uniquement (piscine, aréna à deux patinoires, espace multifonctionnel et gymnase/stade). Pendant le processus de l'étude, il est possible que d'autres installations communautaires soient mentionnées comme pouvant éventuellement faire partie du Complexe multifonctionnel. Celles-ci comprennent d'autres installations sportives, mais aussi des installations comme une bibliothèque municipale par exemple. Bien que les autres installations mentionnées seraient compatibles avec le Complexe multifonctionnel et qu'elles fassent souvent partie d'importants centres récréatifs multifonctionnels, elles ne font pas partie de l'évaluation des besoins ni du plan d'activités. Elles pourront toutefois être ajoutées si une étude supplémentaire venait à établir que cela est nécessaire et que le site et l'immeuble sont en mesure d'effectuer cet agrandissement.

Le Complexe multifonctionnel remplacera l'aréna Lord Beaverbrook, le Centre civique de Miramichi³, les piscines extérieures Chatham et Kinsmen, la piscine intérieure de l'école

² Évaluation des infrastructures de loisirs et rapport comparatif d'Architecture49. 2014

³ Bien que l'aréna à deux patinoires fasse partie de l'évaluation des besoins, il a été décidé que celui-ci serait construit par phase. Le centre civique sera conservé jusqu'à ce que la seconde phase de développement de l'aréna soit mise en œuvre. Consultez la section 2 pour une analyse supplémentaire.

secondaire Miramichi Valley et les centres récréatifs Lindon et Golden Hawk.

En conclusion, il faut noter que même si le rapport ne tient pas compte de la collectivité élargie ni des avantages sociaux liés des services récréatifs améliorés et élargis, nous croyons que ce sont des considérations importantes dans l'évaluation de la valeur de ce projet. Comparativement à l'ensemble de la province, il appert que la population de la région de Miramichi est plus sujette à des comportements alimentaires malsains et à l'obésité, et ce, tant les enfants, les adolescents que les adultes. Même si les autres comportements liés à la santé, comme la sédentarité ou la consommation d'alcool et de tabac, sont plus près de la moyenne provinciale, ils présentent tout de même un risque élevé pour la santé⁴. Le rôle que peuvent jouer les loisirs dans la santé et le mieux-être de la collectivité est compris et il se reflète dans la mission et la philosophie de fonctionnement du Service du bien-être communautaire et des loisirs. Le Complexe multifonctionnel contribuera à l'atteinte des objectifs de santé du service.

2.2 APPROCHE DE L'ÉVALUATION DES BESOINS

2.2.1 Processus d'évaluation des besoins

Les facteurs suivants sont pris en considération dans l'évaluation des besoins :

- **Population de la région desservie/Changement de population** : La population actuelle et future détermine le marché potentiel du Complexe multifonctionnel. Tant la population urbaine que celle de la région desservie sont prises en compte.
- **Disponibilité et utilisation des installations actuelles** : Le Complexe multifonctionnel proposé remplacera plusieurs des installations existantes. Une des considérations principales est de mesurer l'achalandage aux heures de pointe pour ces installations et d'obtenir des indications sur les demandes non satisfaites.
- **Tendances de la participation**. Anticiper les variations des intérêts des gens à participer à diverses activités de loisirs est un aspect majeur de la planification des besoins.
- **Demandes de la collectivité**. Les demandes pour l'ajout de plage horaire pour certains sports, groupes de loisirs et autres usagers potentiels.
- **L'offre de services dans les collectivités similaires**. Lorsque cela est possible, comparer l'offre de service de Miramichi par habitant à celle d'autres collectivités de taille similaires. Malgré les limites de cette méthode, dues à toutes les variables pouvant modifier les résultats d'une collectivité à l'autre, cette comparaison basée sur la population propose tout de même une référence utile dans le cadre de l'évaluation. La comparaison des offres de services est basée sur les données de collectivités ontariennes comptant des populations de 10 000 à 50 000 habitants. Les données de

⁴ Conseil de la santé du Nouveau-Brunswick. Coup d'œil sur ma communauté. Indicateurs de santé pour la région de Miramichi.

l'Ontario ont été choisies par qu'elles offraient un plus grand échantillon de collectivités (36 avec des populations de 10 000 à 50 000 habitants.) De plus, puisque c'est une étude spéciale⁵, menée par dmA et fondée sur une étude de toutes les municipalités ontariennes d'importance, nous sommes en mesure de contrôler la qualité des données et de garantir que des installations comparables sont comprises dans chacune des catégories utilisées comme référence. Ces données ont été compilées en 2015 et sont plutôt dépassées. Elles sous-estiment probablement les offres de services de la plupart des collectivités.

C'étaient les facteurs principaux pris en considération pour l'évaluation des besoins. Ce qui suit décrit les grandes lignes du processus de l'étude :

- Des renseignements contextuels à analyser sont fournis par les employés municipaux. Ils comprennent un inventaire des installations existantes et leurs niveaux d'utilisation.
- L'avis des groupes de sports organisés a été recueilli lors d'une réunion et à l'aide d'un sondage détaillé. Des entretiens de suivi ont été effectués auprès de certains groupes d'utilisateurs pour préciser les renseignements recueillis avec le sondage. Ces avis sont la première source de renseignements à propos la demande présente et future dans la collectivité. (Voir l'Annexe C.)
- Des entretiens menés auprès des employés du Service du bien-être communautaire et des loisirs, des autres responsables municipaux, des représentants des organismes et des membres de la collectivité. (Voir l'Annexe D pour obtenir la liste des principaux intervenants interrogés.)

Comme mentionné précédemment, la demande pour des installations dans la collectivité est mesurée à l'aide de l'avis des usagers, des principaux intervenants interrogés et des employés du Service du bien-être communautaire et des loisirs. Nous n'avons pas sondé l'ensemble de la collectivité, ni utilisé de groupes de réflexion ou toutes autres méthodes. Dans le cas de la plupart des installations prises en compte dans cette étude, les groupes d'utilisateurs principaux sont les mieux placés pour mesurer la demande et, en nous basant sur notre expérience avec d'autres collectivités, recueillir leur avis comme cela a été fait dans cette étude est une mesure fiable du marché. Par ailleurs, considérant que nous traitons en grande partie avec le remplacement des installations, une forte proportion de l'utilisation générale par la collectivité a été recueillie à travers les programmes existants et sera transférée à la nouvelle installation. Toutefois, la demande latente parmi les non-participants actuels ou l'intérêt attendu envers des programmes qui ne peuvent pas être offerts dans les installations actuelles peuvent ne pas être fidèles aux avis que nous avons recueillis. C'est notamment le cas pour les éléments récréatifs et thérapeutiques de la piscine et l'espace multifonctionnel. Dans ces cas, nous avons estimé la demande en fonction de notre expérience avec des installations similaires et de l'avis des employés du Service du bien-être communautaire et des loisirs.

⁵ Municipal Recreation Facility Inventory Study. dmA Planning & Management Services, 2005

2.2.2 Principales hypothèses

Les principales hypothèses retenues pour les besoins de l'analyse sont :

- La population de la Ville de Miramichi en 2011 était de 17 811 habitants, ce qui représente une diminution de 1,8 % par rapport à la population de 2006 qui était de 18 129 habitants. Nous comprenons que le plan stratégique de la ville adopte comme objectif principal la croissance de la population dans l'espoir de renverser cette tendance. De plus, il y a de nouvelles entreprises et une évolution de l'emploi, notamment le centre de rémunération gouvernemental qui fournira plus de 500 emplois. Bien que ces initiatives soient encourageantes, elles ne signalent toutefois pas encore un renversement de la tendance à la baisse de la population. Il n'y a aucune projection démographique pour Miramichi, mais selon les échanges avec les employés municipaux et les représentants des autorités de planification régionale, nous supposons que la population de 17 500 habitants demeurera stable. Quoique ce soit une hypothèse raisonnable à des fins de planification, c'est peut-être optimiste. Les décisions prises en fonction de cette hypothèse devront respecter une incertitude relativement à toutes projections démographiques pour la région de Miramichi.
- Aux fins de cette évaluation, nous avons supposé que la zone desservie par la ville de Miramichi s'étendait à une plus grande région. La proportion globale des non-résidents qui participe actuellement à la programmation de la ville pour l'aréna, la gymnastique et la piscine est estimée à 17 %⁶. Conséquemment, nous avons haussé la population supposée de la ville (17 500 habitants) de 17 % pour en venir à une population desservie par le Complexe multifonctionnel de 20 500 habitants.
- Nous n'avons pas d'information sur les caractéristiques (âge, composition des ménages, emplois, revenus, etc.) de cette population. De nouveaux emplois, comme le centre de rémunération gouvernemental mentionné précédemment, pourraient attirer de jeunes familles dans la région. Toutefois, l'âge moyen dans la région de Miramichi est déjà plus élevé⁷ que dans le reste de la province et un afflux majeur de jeunes ménages serait nécessaire pour contrer cette tendance au vieillissement. Conformément aux tendances sociales nous émis l'hypothèse d'une population vieillissante ce qui suggère une participation moins élevée aux sports organisés et d'action. Nous considérons que les autres caractéristiques (revenus, origine ethnique, etc.) ne sont pas importantes et qu'elles n'auront pas d'effet sur la demande envers les services de loisirs.
- Aux fins de cette évaluation, nous avons tenu pour acquis que l'utilisation actuelle de toutes les installations désaffectées sera transférée au Complexe multifonctionnel et qu'aucune nouvelle installation ne viendra lui faire concurrence sur le marché.
- Nous avons considéré les modifications mineures aux politiques actuelles du Service du

⁶ Selon les renseignements fournis par le Service du bien-être communautaire et des loisirs relativement à la programmation 2014 de l'aréna et de la gymnastique et à celle de 2008 pour la piscine (soit la dernière année où ces renseignements étaient disponibles).

⁷ Conseil de la santé du Nouveau-Brunswick. Coup d'œil sur ma communauté. La proportion de la population de Miramichi (et de sa région étendue) ayant plus de 65 ans et de 19 % contre 17 % pour le reste de la province.

bien-être communautaire et des loisirs en ce qui concerne les frais, les horaires de l'installation et les questions d'ordre opérationnel qui pourraient avoir un effet sur la demande (voir l'analyse qui suit ci-après).

2.3 LE CONTEXTE DE LA COLLECTIVITÉ

Les caractéristiques qui suivent sont exclusives à la collectivité et elles ont un effet sur les hypothèses et l'approche que nous avons adoptée lors de notre analyse.

2.3.1 Emplacement du Complexe multifonctionnel

Le Complexe multifonctionnel sera une seule installation centralisée qui remplacera sept installations autonomes situées à des endroits différents à travers la ville. Les avantages de la centralisation des installations sont indéniables, sur le plan financier et la programmation (voir l'Annexe A). Toutefois, une préoccupation a été exprimée relativement à la centralisation de l'emplacement qui pourrait faire diminuer l'utilisation. Que cette préoccupation prenne racine dans l'attachement historique aux collectivités « avant fusion » ou dans les déplacements plus longs, il est important de tenir compte dans l'évaluation des besoins que l'emplacement pourrait avoir un effet sur l'utilisation. Le site du Complexe multifonctionnel ne sera pas choisi avant que l'évaluation des besoins ne soit terminée. Toutefois, si le site choisi a un accès raisonnablement facile aux artères principales et au transport en commun, nous ne croyons pas que l'emplacement aura un effet sur l'utilisation. Voici pourquoi :

- La majorité des groupes sportifs ou de loisir qui utiliseront le Complexe multifonctionnel appuie cette position. Certains de ces groupes (comme le hockey mineur et la ringuette) utilisent déjà des installations « des deux côtés de la rivière », et ce, sans impact sur la participation. La plupart des usagers des groupes (67 % pour l'aréna et 63 % pour les gymnases et les espaces multifonctionnels) ont donné en réponse au sondage de l'étude que l'emplacement n'aurait aucun effet sur l'utilisation (voir l'Annexe C pour les détails). Pour tous les autres groupes, les effets attendus sont mineurs et ne sont pas nécessairement liés à l'emplacement du Complexe multifonctionnel, mais bien à des aspects particuliers de leur propre emploi du temps (p. ex. l'équipe de natation utilise la piscine de l'école secondaire Miramichi Valley à 16 h et certains des participants se rendre à la piscine à pied, à partir des écoles à proximité. Un nouvel emplacement pourrait requérir des modifications à l'horaire, mais il n'est pas attendu qu'il y aurait un effet significatif sur l'effectif de l'équipe de natation. Il en va de même pour l'aréna de l'école secondaire qui est souvent utilisé à la fin des cours; il pourrait être nécessaire de débiter plus tard s'il faut se déplacer. Cela semble être un problème facile à gérer.)
- La situation qui prévaut à Miramichi est à peu de chose près la même que chaque marché régional au pays lorsque les municipalités passent de l'ancien modèle d'installations autonomes aux complexes de loisirs multifonctionnels. Il n'y a aucune preuve qui soutient que cette transition peut avoir un effet négatif majeur sur les taux

de participation. Au contraire, dans la plupart des collectivités, les complexes de loisirs multifonctionnels présentent de hauts niveaux d'utilisation par la collectivité.

- Lorsque les complexes de loisirs multifonctionnels remplacent d'anciennes installations autonomes, de nombreux facteurs tendent généralement à en augmenter l'utilisation. Les installations sont neuves et plus attrayantes aux yeux des consommateurs. La conception contemporaine peut présenter de nouvelles caractéristiques (p. ex. des piscines récréatives ou thérapeutiques) qui peuvent attirer de nouveaux marchés. Les parents qui essaient de concilier les différentes activités de leurs enfants, et qui ont à aller les reconduire à la piscine, à l'aréna ou au gymnase partout à travers la ville, pourraient trouver plus pratique et rapide de tout retrouver au même endroit. Il est, de façon générale, plus rentable d'offrir un transport jusqu'aux installations, cela permettant une amélioration du service.
- Les installations de Miramichi desservent déjà un marché régional et peu importe où le Complexe multifonctionnel sera situé le temps de déplacement sera raisonnable pour les résidants. Rares sont les parents qui ne permettront pas à leurs enfants d'apprendre à nager parce qu'ils doivent conduire 10 minutes de plus pour se rendre à la piscine. En particulier lorsque l'emplacement où ils doivent se rendre leur permet aussi de s'inscrire à un programme ou de simplement savourer une tasse de café dans un environnement agréable pendant qu'ils attendent la fin de cours de leur enfant.

Pour ces raisons, nous croyons que l'emplacement n'aura pas d'effet sur l'utilisation par la collectivité. Il y aura bien sûr des effets sur les usagers individuels. Certains résidants confrontés à des navettes supplémentaires ou opposés à l'emplacement, peu importe la raison, pourraient choisir de ne pas inscrire leurs enfants dans les programmes. Toutefois, nous nous attendons à ce que ces parents changent d'avis avec le temps et, dans tous les cas, ces pertes seront pleinement compensées par de nouveaux participants pour qui l'emplacement est plus pratique ou qui sont tout simplement attirés par la nouvelle installation. Nous reconnaissons que ceux qui vivent à distance de marche d'une installation désaffectée seront affectés. Par exemple, nous avons reçu un sondage informel mené auprès des résidants de Retirement Miramichi qui mentionne des niveaux de participation aux activités récréatives beaucoup plus bas suite à la fermeture du centre récréatif Golden Hawk. Nous nous attendons à cela. Néanmoins, ces résidants font partie des rares citoyens qui sont à distance de marche de l'installation de loisir de leur choix. Nous croyons que l'emplacement n'aura pas d'effet sur l'ensemble de la collectivité.

2.3.2 Remplacement des installations existantes

Les infrastructures de loisirs actuelles de Miramichi sont relativement âgées, l'installation la plus récente a été construite il y a environ 30 ans. Les coûts d'entretien et de conservation des immobilisations sont importants et ne feront qu'augmenter avec le temps. De plus, les installations ont été conçues pour la génération d'usagers précédente et peu d'entre elles fournissent les commodités et la programmation associées aux installations de loisirs

contemporaines. C'est la raison pour laquelle la collectivité envisage le remplacement de ces installations par un nouveau Complexe multifonctionnel.

Toutefois, les plages horaires actuelles sont vraiment généreuses. La ville a hérité de certaines des infrastructures suite à la fermeture de la base militaire des Forces armées canadiennes. Le niveau d'accessibilité de l'installation dépasse, et de loin, celui qui prévaut dans la plupart des collectivités similaires. Le centre récréatif Golden Hawk compte des installations (comme une salle de quilles) qui ne sont pas couramment fournies par les services de loisirs municipaux. De même manière, certaines portions du centre récréatif Golden Hawk converties pour une utilisation par la communauté (p. ex. l'ancien stand de tir réservé au tir à l'arc et l'ancien théâtre converti en espace pour le club de gymnastique) ne seraient pas disponibles dans la majorité des collectivités canadiennes.

Conséquemment, le développement éventuel du Complexe multifonctionnel représente une importante transition quant à la manière de fournir des installations de loisirs à Miramichi. Aux fins de cette étude, nous avons pris pour acquis que les installations de loisirs seront fournies d'une manière plus habituelle, à l'instar des autres collectivités canadiennes, et que certains des espaces communautaires présentement disponible ne le seront plus.

2.3.3 Ressources affectées à la programmation (employés et bénévoles)

Le fait d'étendre la programmation à la collectivité a un effet direct sur les exigences des installations. La programmation s'établit en fonction des ressources, bénévoles et employés. Les employés du Service du bien-être communautaire et des loisirs ont déterminé de nouvelles possibilités de programme selon les ressources actuelles relativement aux employés. À l'exception des activités aquatiques, ce sont des volontaires qui sont responsables de la plupart des activités qui auront lieu dans le Complexe multifonctionnel. Nombreux sont les groupes de volontaires qui ont retourné le sondage en soulignant des contraintes quant à la programmation relativement aux bénévoles et aux entraîneurs compétents et cela a assurément un effet sur la plage horaire dont ils ont besoin. Notre évaluation reflète ces contraintes et en tant que tel elle représente une vision réaliste, quoique peut-être conservatrice, des besoins de la collectivité.

2.3.4 Frais et coûts de location

Les frais d'utilisation et les coûts de location des installations sont vraiment bas à Miramichi comparativement à plusieurs collectivités de la région de l'Atlantique et même à l'échelle nationale. Le temps de glace est subventionné. Les revenus de la plupart des gymnases et des espaces multifonctionnels proviennent des frais en accès libre plutôt que des coûts de location fixes. L'équipe de natation ne doit payer que des honoraires annuels fixes très bas pour leur temps de piscine. Les groupes d'utilisateurs reconnaissent généralement que les frais pour accéder aux installations sont plus bas que dans les autres collectivités et aucun d'entre eux n'a suggéré

que leurs frais étaient exagérés. Toutefois, relativement peu de groupes sont préparés à payer plus pour avoir accès à de meilleures installations. Seuls 33 % des usagers de l'aréna et 50 % de ceux des gymnases et des espaces multifonctionnels ont déclaré être prêts à payer plus cher pour de nouvelles installations ou des installations améliorées.

La fixation des frais pour les programmes de loisirs et la location des installations est du ressort des conseils municipaux. Il n'y a pas d'approche correcte ou normalisée et les niveaux de subvention varieront considérablement d'une municipalité à l'autre. La portion des coûts totaux attribuée au contribuable est plus grande à Miramichi que la portion courante attribuée dans les autres collectivités. Cela est une des politiques du Conseil et l'examen de celle-ci ne fait pas partie des objectifs de cette étude. Toutefois, les répercussions suivantes doivent être notées :

Dans la plupart des cas, les revenus du Complexe multifonctionnel ont été estimés à partir des pratiques de tarification actuelles ce qui occasionne un plus grand déficit de fonctionnement à être absorbé par les voies fiscales ordinaires. (Bien que nous utiliserons généralement les pratiques de tarifications actuelles, certaines exceptions seront faites. L'approche présentement utilisée par Miramichi en matière de tarification est une combinaison inhabituelle de frais de locations, de frais en accès libre et de frais fixes. Ces approches ne sont pas uniformes et ne semblent être motivées par aucune philosophie d'importance quant aux frais à payer par les usagers des services de loisirs. En conséquence, dans certains cas, nous utiliserons notre jugement et les pratiques courantes des autres municipalités pour fixer les prix sur le plan des activités.)

La tarification peut avoir un effet majeur pour maximiser l'efficacité de l'utilisation de l'installation et de l'établissement des horaires. Un des objectifs derrière la politique actuelle du Service du bien-être communautaire et des loisirs est de facturer le plein tarif plutôt que le tarif subventionné lorsqu'un groupe ne se présente pas à l'aréna pour utiliser le temps de glace qu'il avait réservé. C'est une pratique raisonnable, mais elle ne s'étend toutefois pas à toutes les installations de loisirs et ne se reflète pas dans la pratique de paiement à l'utilisation de plusieurs programmes. Dans certains cas, cela occasionne une utilisation peu efficace des installations existantes et donne l'impression que plage horaire plus longue est nécessaire bien que ce ne soit pas le cas. (Nous avons analysé ce point plus loin.)

La dernière implication concerne la demande. Les usagers argumentent en affirmant que des tarifs plus élevés feraient diminuer la participation. Ce lien n'est pas aussi clair que ce que supposent les usagers. Même si une augmentation drastique des tarifs a parfois un effet à court terme sur la participation, elle s'amortit avec le temps dans la plupart des cas. Par ailleurs, ces effets sont plus marqués lorsque les tarifs existants sont augmentés. Les gens acceptent plus facilement les tarifs pour un nouveau programme que l'augmentation de ceux d'un programme existant. Les résidents de Miramichi sont habitués aux tarifs peu élevés et le Conseil sera en quelque sorte limité dans sa capacité à diminuer le déficit du Complexe multifonctionnel par

l'augmentation des tarifs sans que cela affecte de façon négative la participation, du moins à court terme. En conséquence, si l'intention du Conseil est d'augmenter les revenus provenant des usagers, et que le développement du Complexe multifonctionnel y est conditionnel, il faudrait appliquer dès maintenant des augmentations graduelles des tarifs annuels.

2.3.5 Méthodes d'établissement des horaires – Capacité et utilisation

Dans plusieurs cas, l'horaire de l'utilisation des installations de loisirs du Service laisse croire que les plages horaires disponibles sont toutes réservées pour l'utilisation par la communauté. Toutefois, les méthodes actuelles ne sont pas le reflet d'un établissement des horaires efficace. Par exemple :

- Selon le calendrier principal du Service, le gymnase de l'école secondaire Miramichi Valley est utilisé par la communauté les samedis de 8 h 30 à 21 h et les dimanches de 8 h 30 à 17 h (basketball Miramichi Hoops, volleyball Miramichi et athlétisme Miramichi). Cela correspond à 21 heures par fin de semaine. En considérant qu'il y a environ 28 semaines par saison de programmation, c'est 588 heures de plages horaires mises à la disposition de l'utilisation par la communauté pendant les fins de semaine. Toutefois, l'école a préséance sur la communauté lorsqu'elle a besoin des gymnases pour des tournois ou des événements spéciaux. Les employés du Service du bien-être communautaire et des loisirs ont évalué que 40 % des plages horaires mises à la disposition de la communauté doivent être déplacés. Ce qui laisse environ 350 heures de programmation communautaire. Selon les statistiques sur les programmes et activités du Service du bien-être communautaire et des loisirs, les trois programmes communautaires mentionnés précédemment utilisent le gymnase de l'école secondaire Miramichi Valley pendant les fins de semaine reçoivent 1405 usagers (soit environ 4 à l'heure). Ce qui laisse croire que la demande de plage horaire pour le gymnase de l'école secondaire pourrait être satisfaite avec moins d'heures que ce qui apparaît à l'horaire.
- Du 22 septembre au 30 novembre 2014, environ 110 heures ont été accordées aux bains pour tous à la piscine Golden Hawk. Durant cette période, 408 personnes ont participé (soit environ 3,7 nageurs à l'heure) si on se fie aux statistiques sur les activités du Service du bien-être communautaire et des loisirs. Les mêmes calculs pour les longueurs de jour et de soir indiquent moins de deux nageurs à l'heure. Bien que les plages horaires disponibles offrent un horaire accommodant pour les nageurs, la demande pourrait être satisfaite avec moins de temps sans véritables inconvénients.
- L'aréna Lord Beaverbrook a reçu 289 patineurs (grand public et enfants d'âge préscolaire) d'octobre 2013 à mars 2014. Deux heures par semaine sont réservées au patinage pour tous soit environ 48 heures et 6 patineurs à l'heure. Là encore, il est possible de mieux répartir le temps alloué tout en répondant adéquatement à la demande de la collectivité.

Le Service du bien-être communautaire et des loisirs a profité des plages horaires disponibles pour offrir un horaire aussi souple et généreux que possible aux résidents de Miramichi et leur

permettre de participer aux programmes et aux activités. C'est une stratégie raisonnable et appropriée; toutefois lors de l'élaboration des besoins du Complexe multifonctionnel, nous adopterons une méthode l'établissement des horaires plus stricts qui maximisera l'utilisation des installations selon le temps disponible sans mettre en jeu la qualité du programme.

2.3.6 Le contrat d'usage conjoint de la piscine et du gymnase de l'école secondaire Miramichi Valley

La piscine intérieure et le gymnase de l'école secondaire Miramichi Valley sont assujettis à un contrat d'usage conjoint signé en 1975 par l'ancienne ville de Newcastle et le Conseil scolaire. Le contrat fixe les conditions permettant à la collectivité et à l'école de partager l'accès et les coûts de la piscine et du gymnase tout en donnant accès à un large éventail d'installations de l'école secondaire et d'installations de loisirs de la municipalité, en toute réciprocité. Nous comprenons que le contrat n'a jamais été mis à jouer et qu'il ne le sera vraisemblablement pas avant que le Conseil ne prenne une décision à propos du Complexe multifonctionnel. À notre connaissance, aucune position officielle n'a été prise par les parties impliquées quant à l'avenir de la piscine ou des autres aspects du contrat. Considérant que tous les coûts liés à la conservation des immobilisations et à l'entretien de la piscine sont à la charge de la municipalité, il a fort à parier que si la ville se retire du contrat, la piscine de l'école secondaire Miramichi Valley sera fermée.

Aux fins de cette étude, nous avons émis les hypothèses suivantes :

- Toute l'utilisation par la communauté de la piscine sera transférée au Complexe multifonctionnel. Y compris le temps réservé par l'équipe de natation pendant « les heures de classe » (l'équipe utilise 10 heures pendant la semaine, soit en dehors des heures réservées à l'utilisation par la communauté selon ce contrat).
- Le gymnase de l'école secondaire Miramichi Valley demeurera disponible pour une utilisation par la communauté lorsqu'il ne sera pas utilisé à des fins scolaires. Même si cette utilisation ne sera plus régie par le contrat, nous présumons que l'école secondaire Miramichi Valley sera disponible pour une utilisation par la communauté, à l'instar des autres écoles de Miramichi. Nous adopterons cette hypothèse.
- Les usagers scolaires continueront d'avoir accès aux arénas de la ville. Aux fins du plan des activités, nous présumons que l'utilisation scolaire de ceux-ci sera gratuite, comme cela est déjà le cas. Toutefois, la façon dont l'arrondissement scolaire et la ville partagent les frais et donnent accès à leurs installations devrait idéalement faire l'objet d'un nouveau contrat d'usage conjoint plus complet. Dans l'éventualité où un tel contrat serait conclu, les projections financières du plan d'activités devront être mises à jour.

2.3.7 Utilisation par la communauté du gymnase de l'école

Même sans un contrat d'usage conjoint, le gymnase de l'école secondaire Miramichi Valley a un

rôle primordial à jouer pour permettre de répondre aux besoins en loisirs de la collectivité. Par ailleurs, il y aura une hausse de l'offre de gymnases scolaires pour la région de Miramichi.

Nous avons compris que l'offre de gymnases scolaires sera modifiée comme suit⁸ :

- Trois écoles du secteur Newcastle seront fermées (les écoles élémentaires Croft et Harkins et l'école intermédiaire Harkins) et seront remplacées par une nouvelle école de la maternelle à la 8^e année. La nouvelle école aura un double gymnase de taille réglementaire et un gymnase simple; cela représente une amélioration au niveau de la qualité et de l'offre relativement aux gymnases des écoles qui seront fermées.
- Deux écoles du secteur Chatham seront fermées (les écoles Ian Baillie et St. Andrews) et seront remplacées par une nouvelle école de la maternelle à la 5^e année. Les gymnases de ces écoles étaient en mauvais état et mal utilisés. La nouvelle école aura un double gymnase.
- Une école de la maternelle à la 5^e année du secteur de Douglastown sera agrandie pour devenir une école de la maternelle à la 8^e année. Le gymnase simple sera remplacé par un tout nouveau double gymnase.

Toutes ces écoles ont l'intention de permettre l'utilisation par la communauté et nous comprenons qu'il y a eu certaines discussions avec la ville pour fixer les modalités d'investissement conjoint et d'utilisation de ces installations, mais il n'y a encore rien de concret de ce côté.

Ces informations suggèrent qu'il y aura une hausse de l'offre des gymnases pour l'utilisation par la communauté dans l'éventualité où une entente portant sur les accès soit conclue. L'utilisation par la communauté des écoles est très variable d'un territoire de compétence canadien à un autre. Dans les meilleurs systèmes, les municipalités et les conseils scolaires établissent de solides partenariats sur la base d'un contrat d'usage réciproque fonctionnel qui élimine les frustrations liées à l'utilisation des installations de chacun. À Miramichi, c'est le directeur qui gère les accès à l'école (sauf en ce qui concerne l'école secondaire Miramichi Valley pour laquelle un contrat est en vigueur). Une politique officielle⁹ à propos de l'utilisation des écoles par la communauté et des barèmes de prix est déjà en vigueur. La politique accorde la priorité à l'utilisation scolaire et interdit la concurrence avec le secteur privé. Les activités communautaires à but non lucratif pour les jeunes ont la priorité. À l'instar de ces paramètres, les renseignements fournis par l'arrondissement scolaire présentent une juste compensation pour l'utilisation par la communauté des gymnases des écoles pour la région de Miramichi. Ce sera un aspect à considérer dans notre évaluation des besoins pour un gymnase dans le Complexe multifonctionnel.

⁸ Suite à des conversations avec Tim Dunn, le directeur des Services financiers et administratif, Anglophone North School District.

⁹ Ministère de l'éducation du Nouveau-Brunswick. Politique 407 : Utilisation des écoles par la communauté. En vigueur depuis juillet 1986/Révisée en juin 2006.

2.3.8 Base de données du Service du bien-être communautaire et des loisirs pour superviser et gérer l'établissement des horaires de l'installation

Dans certains cas les renseignements qui contribueraient à effectuer une évaluation plus précise de l'utilisation par la communauté et de la demande pour les installations de loisirs ne sont pas disponibles à Miramichi. Nous comprenons que le Service du bien-être communautaire et des loisirs réfléchit à l'implantation d'un système informatisé de gestion qui pourrait être utilisé pour l'établissement des horaires, l'inscription en ligne, la facturation, le suivi des inscriptions au programme, la location des installations, etc. Ce qui est de plus en plus courant, même au sein de plus petits services de loisirs municipaux. La mise en place d'un tel système à Miramichi améliorerait de façon importante la capacité du service à l'établissement futur des horaires et à l'évaluation du service.

2.3.9 Examen complet des politiques de prestation des services de loisirs

Comme nous l'avons déjà dit, les politiques et méthodes en vigueur du Service du bien-être communautaire et des loisirs se sont développées au fil du temps et sont le reflet des installations actuelles. Elles manquent souvent de cohérence, ne contribuent pas à l'utilisation la plus efficace et l'établissement des horaires des installations ne maximise pas l'accès de la communauté aux installations scolaires. Le Complexe multifonctionnel représentera une transition majeure vers un nouveau modèle d'installations de loisirs. Par conséquent, c'est une opportunité pour le Service du bien-être communautaire et des loisirs de revoir ses politiques et ses méthodes quant à l'établissement des horaires, l'affectation du personnel, la gestion et le suivi de l'utilisation des installations, les frais et les autres aspects de la prestation de service. Cela impliquera un examen complet des opérations du Service du bien-être communautaire et des loisirs et devra avoir lieu avant l'ouverture du Complexe multifonctionnel. Nous recommandons vivement qu'un examen des opérations soit effectué.

3.0 ÉVALUATION DES BESOINS – ÉLÉMENTS IMPORTANTS DE L'INSTALLATION

3.1 INTRODUCTION

3.1.1 Le Complexe multifonctionnel

Le Complexe multifonctionnel proposé comprend un aréna à deux patinoires, une piscine, un double gymnase et un espace multifonctionnel. Les besoins de la collectivité n'ont pas besoin des trois gymnases doubles prévus à l'origine comme partie du stade du Complexe multifonctionnel. La nécessité des installations de loisirs principales est analysée en détail dans la cette section du rapport. Nous avons également analysé les problèmes liés à l'installation réservée à la gymnastique. Finalement, nous avons recommandé un certain nombre de « meilleures pratiques » des installations qui sont des espaces de loisirs pour lesquels l'intérêt est marqué, mais qui ne peuvent pas être évaluées selon le marché traditionnel.

3.1.2 Installations désaffectées

Le Complexe multifonctionnel remplacera l'aréna Lord Beaverbrook, le centre communautaire Miramichi¹⁰, les piscines extérieures Chatham et Kinsmen, la piscine intérieure de l'école secondaire Miramichi Valley et les centres récréatifs Lindon et Golden Hawk. Ces installations ne seront plus disponibles pour une utilisation par la communauté, ce qui implique ce qui suit :

- La salle de quilles du centre récréatif Golden Hawk sera fermée; toutefois, une salle de quilles privée restera en service dans la collectivité. Dans la plupart des collectivités canadiennes, les salles de quilles sont fournies par le secteur privé.
- Le stand de tir à l'arc du centre récréatif Golden Hawk ne sera plus disponible. Le club de tir à l'arc mentionne qu'ils ont besoin d'un espace d'environ 35 m sur 20 m, et que cet espace devrait idéalement leur être réservé pour des raisons de sécurité et pour éviter les inconvénients de montage et démontage de l'équipement. Il n'est pas raisonnable de fournir un espace réservé de cette taille pour le tir à l'arc dans le Complexe multifonctionnel. Le programme devra être relocalisé au gymnase si la sécurité des usagers peut être garantie, mais l'utilisation en accès libre du stand ne sera plus possible. Les statistiques des activités du Service du bien-être communautaire et des loisirs mentionnent 604 et 737 usagers respectivement en 2013 et 2014 tant pour les participants au programme que les usagers en accès libre. Le club de tir à l'arc mentionne

¹⁰ Bien que l'aréna à deux patinoires fasse partie de l'évaluation des besoins, il a été décidé que celui-ci serait construit par phase. Le centre civique sera conservé jusqu'à ce que la seconde phase de développement de l'aréna soit mise en œuvre. Voir l'évaluation des besoins de l'aréna de cette section du rapport pour une analyse plus détaillée.

qu'il compte de 35 à 40 membres et qu'il s'attend à ce ses effectifs futurs soient sensiblement les mêmes. Bien que le programme de tir à l'arc souffrira de la perte d'une installation réservée permettant la participation en accès libre, si le club utilise le gymnase offrira aux résidants locaux un service comparable à celui offert dans plusieurs autres collectivités.

- La petite salle de conditionnement physique du centre récréatif Golden Hawk ne sera plus disponible. Ce petit espace compte quelques pièces d'équipement et, de ce que nous en comprenons, une utilisation limitée (aucune statistique des activités ne sont collectées pour cet espace). La position du Conseil est que les installations financées avec les fonds publics ne devraient pas concurrencer les installations du secteur privé, ainsi il n'y aura pas de salle de conditionnement physique dans le Complexe multifonctionnel.
- La gymnastique pourra continuer à être donnée au gymnase du Complexe multifonctionnel ou le Conseil a le choix de leur fournir un espace réservé. Le Conseil a aussi d'autres options pour soutenir les installations pour la gymnastique sans que cela implique le Complexe multifonctionnel. Elles ont été analysées plus en détail dans une section subséquente du rapport.
- Le marché des fermiers du centre récréatif de Lindon ne sera pas installé dans le Complexe multifonctionnel et aura besoin de se trouver un nouvel emplacement. Le marché des fermiers n'est traditionnellement pas installé dans les installations de loisirs communautaires à cause des incompatibilités au niveau de la conception (les revêtements de sol, les plates-forme de chargement, etc.) et les exigences au niveau des services (électricité, eau, réfrigération). De plus, les organisateurs du marché du centre récréatif de Lindon souhaitent rester à Newcastle, idéalement le plus près possible du centre-ville. Ils soutiennent que la relocalisation ne serait pas bien vue de leurs vendeurs ou de leurs clients. Nous comprenons que le marché des fermiers explore les alternatives de remplacement dans le secteur de Newcastle.
- Les autres usagers d'importance du centre récréatif de Lindon, notamment le bingo, le hockey-balle, le tennis et la programmation pour les aînés pourra être accueillis dans le gymnase et l'espace multifonctionnel du complexe.

3.2 INSTALLATIONS DE LOISIRS PRINCIPALES

3.2.1 Aréna à deux patinoires

Conclusion

- Deux patinoires aux dimensions réglementaires de la LNH (une comptant 1800 places assises et l'autre en comptant 200) devraient remplacer l'aréna Lord Beaverbrook et le Centre civique de Miramichi.
- La ville a le choix de développer les deux patinoires dès la phase initiale du Complexe multifonctionnel ou en deux phases. Dans le scénario en deux phases, le Complexe

multifonctionnel sera conçu de manière à recevoir deux patinoires, mais la seconde patinoire sera ajoutée plus tard. Dans ce scénario, le Centre civique de Miramichi sera conservé le temps que la seconde patinoire soit disponible au Complexe multifonctionnel. C'est le plan d'action recommandé.

Contexte

<u>OFFRE/DEMANDE</u>	<u>INDICATEURS LOCAUX</u>
Offre actuelle	<ul style="list-style-type: none"> 1:8750 (en se basant sur la population estimée de la ville de 17 500 habitants. Nous avons utilisé la population de la ville plutôt que celle de la région dans ces calculs pour rester cohérents avec les données de l'offre comparée).
Offre comparée	1:9179 (pour une population de 10 000-50 000)
Utilisation	<ul style="list-style-type: none"> Les arénas sont presque utilisés à leur pleine capacité en période de pointe.
Résultats du sondage des groupes usagers	<ul style="list-style-type: none"> Les groupes d'usagers des arénas ont besoin de 8 heures par semaine de période de pointe pour leurs programmes existants et de 9 heures par semaine pour les nouveaux programmes. Trois groupes (hockey mineur, patinage artistique et ringuette) ont retourné le sondage et ils comptent pour près de 90 % des usagers de l'aréna. Le nombre des membres de deux de ces groupes a diminué au cours de 3 dernières années et celui de l'autre groupe est stable. Deux des six groupes d'usagers des arénas s'attendent à une hausse de leurs effectifs tandis que les quatre autres prévoient qu'ils demeureront stables. Les groupes d'usagers des arénas ont rapporté que de 99,5 % à 100 % de leurs membres ont moins de 18 ans, ce qui en fait un marché restreint au sein d'une collectivité vieillissante. Les motifs évoqués restreignant la participation, mais n'étant pas liés au temps de glace comprennent : la disponibilité des volontaires, les compétences des entraîneurs, le coût de leurs programmes et le financement.
Tendances de participation	<ul style="list-style-type: none"> Globalement, un déclin modéré de l'utilisation des arénas doit être anticipé; en particulier dans le cas des groupes les plus jeunes des sports d'équipe organisés. Un déclin plus important de la participation peut survenir si la santé et la sécurité deviennent une préoccupation majeure. Les utilisations récréatives et non organisées (parties de hockey improvisées, patinage de loisirs, etc.) peuvent connaître une certaine croissance. L'utilisation du plancher de l'aréna pour les activités lorsqu'il n'y a pas de glace (des sports comme le hockey-balle, le soccer, la crosse en enclos, etc.) peut représenter une opportunité de bonifier la programmation.
Autres considérations	<ul style="list-style-type: none"> La fermeture possible des arénas régionaux peut avoir un effet sur l'utilisation. Nous n'avons aucun renseignement sur les probabilités de fermeture. L'effet serait probablement plus limité si les fermetures étaient reliées à un déclin de la participation, ce qui, nous le croyons est le cas.

Analyse

Deux patinoires pour desservir la population actuelle se comparent avantageusement aux autres municipalités.

Les patinoires existantes sont presque utilisées à leur pleine capacité en période de pointe. L'utilisation a diminué modérément au cours des dernières années et nous comprenons que les périodes moins achalandées (tôt le matin et tard en soirée), qui auraient été mises à l'horaire par le passé ne sont plus requises. Les réservations des arénas commencent généralement entre 7 h et 8 h et se terminent à 23 h. L'aréna Lord Beaverbrook est fermé les mardis et les jeudis matins. Dans certains marchés, où les patinoires sont très demandées, il n'est pas rare que les arénas soient réservés de 6 h à minuit.

Nous comprenons que la longueur de la saison est prévue en fonction de minimiser les périodes où la glace doit être préservée dans les installations. Le centre communautaire a généralement de la glace d'août à mars; tandis que l'aréna Lord Beaverbrook en jusqu'en mai (avril et mai pour une école de hockey; si ce contrat n'était pas en vigueur, la glace serait retirée plus tôt).

L'utilisation des arénas hors-saison est relativement limitée. Le nombre total d'événements (collation des grades, danses et concerts; salons professionnels, etc.) qui a eu lieu dans les deux arénas en 2014 est 12, pour une période d'occupation de moins de 20 jours. Il y a des possibilités d'augmenter ces réservations pendant la basse saison si le Complexe multifonctionnel propose un endroit haut de gamme pour ces événements.

Les employés du Service du bien-être communautaire et des loisirs rapportent occasionnellement des demandes pour la patinoire par de nouveaux groupes, mais celles-ci sont limitées et sont toujours pour les périodes d'achalandage.

La majorité des usagers des arénas ont rapporté une participation variant de stable à en déclin au cours de dernières années et s'attendent à ce que cette tendance se maintienne. (voir l'Annexe C) Deux des usagers actuels des patinoires ont demandé des heures supplémentaires tant pour les programmes actuels et les nouveaux programmes. Au total 17 heures par semaine sont demandées. La majorité de ces heures (12 sur 17) sont demandées par le patinage artistique qui s'attend à une hausse de 30 % de son effectif au cours des 5 prochaines années. Ces projections sont basées sur une stratégie de développement du programme plutôt agressive et sont relativement optimistes. Toutefois, même si nous acceptons les projections de 17 heures de temps de glace supplémentaire, la demande pourrait être accommodée en retournant à un horaire plus serré qui nécessite l'utilisation de moins de temps de glace en période de pointe.

La situation rapportée par les groupes d'usagers de l'aréna à Miramichi est cohérente avec l'expérience connue des autres municipalités et tendances (voir l'Annexe B). Les tendances

suggèrent que les activités « sur glace » demeureront, au mieux, stables et qu'elles ont plus de chance de décliner, en particulier si les coûts énergétiques augmentent de façon importante les frais d'utilisation occasionnant un effet défavorable sur l'effectif. À Miramichi, où les frais sont traditionnellement très bas, toutes modifications visant à faire augmenter les tarifs auront un effet plus prononcé. Les tarifs sont une considération importante, mais d'autres facteurs, comme le vieillissement de la population, les préoccupations concernant la sécurité et l'offre grandissante d'activités hivernales pour remplacer le hockey, tendent vers la diminution des niveaux de participation. Le scénario futur le plus probable est une diminution constante et graduelle de la demande pour les patinoires.

Si la participation aux sports d'aréna continue son déclin à un rythme graduel, les deux patinoires seront toujours nécessaires à Miramichi, mais ne seront pas utilisées à plein rendement d'ici 10 à 15 ans. Toutefois, si un scénario plus pessimiste avec un déclin plus marqué de la participation au hockey est attendu (voir l'Annexe B) et une baisse démographique importante, la nécessité d'une seconde patinoire dans 10 à 15 ans est discutable.

L'incertitude à propos de la demande future pour la patinoire peut justifier la préoccupation du Conseil à trouver une alternative au développement du Complexe multifonctionnel. La ville a le choix entre construire les deux patinoires dès la phase initiale du développement du Complexe multifonctionnel ou de réaliser le projet en deux phases où le complexe serait conçu pour recevoir deux patinoires, mais où la seconde patinoire serait ajoutée plus tard. Dans ce scénario, le Centre civique de Miramichi sera conservé le temps que la seconde patinoire soit disponible au Complexe multifonctionnel. Le centre communautaire est le meilleur aréna de Miramichi et nécessite moins d'investissement de capitaux pour la conservation des immobilisations que celui de Lord Beaverbrook.

L'avantage principal du développement de l'aréna par phase est qu'en 2025, il sera possible d'avoir une meilleure idée de la demande pour une seconde patinoire pour demain. Si la seconde patinoire n'est pas nécessaire, la ville évitera d'importantes dépenses en immobilisation ainsi que les coûts de fonctionnement reliés à deux patinoires qui ne seraient peut-être pas utilisées à plein rendement. L'important désavantage à court terme est les économies qui auraient été réalisées sur les coûts de fonctionnement suite au déménagement dans une installation à deux patinoires seront reportées. Des dépenses en capital pour la conservation des immobilisations seront également nécessaires au centre communautaire. Toutefois, dans l'optique où l'aréna sera éventuellement remplacé, seules les dépenses en capital essentielles à la conservation seront approuvées. Ces dépenses et les économies reportées sur les coûts des opérations ne représentent qu'une partie des coûts de l'immeuble et de l'opération d'un aréna qui n'est pas nécessaire.

De notre point de vue, le développement de l'aréna par phases est le plan d'action à privilégier¹¹.

3.2.2 Installations aquatiques

Conclusion

- Le Complexe multifonctionnel devra intégrer des installations aquatiques contemporaines comprenant une piscine de 25 m avec six couloirs ainsi que des bassins récréatifs et thérapeutiques séparés.
- Le complexe aquatique remplacera la piscine intérieure du centre récréatif Golden Hawk ainsi que les piscines extérieures Kinsmen et Chatham. La collectivité n'aura également plus accès à la piscine de l'école secondaire Miramichi Valley.

Contexte

<u>OFFRE/DEMANDE</u>	<u>INDICATEURS LOCAUX</u>
Offre actuelle	<ul style="list-style-type: none"> • Quatre installations aquatiques offrent actuellement leurs services à la ville - les piscines intérieures de l'école secondaire Miramichi Valley et du centre récréatif Golden Hawk ainsi que deux piscines extérieures. Les piscines intérieures ne sont pas en fonction au cours de l'été. • Selon l'hypothèse où il y a 1,5 piscine intérieure, l'offre de services de Miramichi est de 1:11 670, ou de 1:8750 en ce qui concerne les piscines extérieures. • Les piscines existantes sont plus vieilles, traditionnelles, de forme rectangulaire et sans bassin récréatif ou thérapeutique.
Offre comparée	<ul style="list-style-type: none"> • Piscines intérieures 1:17 463. Piscines extérieures 1:25 571.
Utilisation	<ul style="list-style-type: none"> • Au cours de la dernière décennie, les inscriptions aux différents programmes éducatifs de toutes les piscines ont diminué de 1300 à 1100. • Au cours de la période allant de 2002 à 2013, l'utilisation récréative des piscines intérieures a diminué d'environ 50 %. La participation aux bains publics et adultes était de presque 9000 en 2002 alors qu'en 2013, elle a chuté à environ 4600 pour les bains publics et les bains en longueur. • Les piscines existantes sont relativement bien utilisées, mais aucune d'entre elles n'est en fonction toute l'année. Une piscine contemporaine bien conçue avec des bassins d'entraînement, de formation, récréatifs et thérapeutiques distincts pourrait facilement accueillir les programmes existants et laisser place à de nouvelles utilisations.
Résultats du sondage des groupes usagers	<ul style="list-style-type: none"> • Il est attendu que la participation de l'équipe de natation demeure la même; aucun temps de piscine supplémentaire ne sera requis. • Bien que la piscine de l'école secondaire Miramichi Valley réponde aux besoins de l'équipe de natation et qu'ils y ont accès à un prix abordable, une nouvelle piscine de 25 m répondrait également à leurs besoins.

¹¹ Cette question a fait l'objet de discussions au Conseil en juin 2015. Le conseil a par la suite donné la consigne à l'équipe d'experts-conseils de procéder selon l'hypothèse que le développement de l'aréna se fera par phases. Le Multiplexe comprendra une patinoire comptant 1800 places assises.

Tendances de participation	<ul style="list-style-type: none"> • Les activités aquatiques sont parmi les activités récréatives les plus populaires chez les Canadiens. • Les programmes aquatiques attirent une vaste tranche d'âge et, supposant que des installations adaptées soient disponibles, ils offrent un nombre considérable d'effets bénéfiques sur la santé et le bien-être. Les programmes thérapeutiques et de bien-être sont particulièrement adaptés aux usagers plus âgés, et de ce fait, la participation continuera de s'accroître.
Autres considérations	<ul style="list-style-type: none"> • Le besoin pour des installations aquatiques contemporaines a été soutenu par des répondants-clés

3.2.3 Analyse

Avec quatre installations aquatiques, l'offre de services à Miramichi se compare favorablement à celle des autres communautés de grandeur similaire. Les piscines existantes présentent toutefois un certain nombre de défis en ce qui a trait à la programmation et au fonctionnement. La seule piscine de 25 m est celle de l'école secondaire Miramichi Valley et elle a le plus grand potentiel en matière de programmation, mais le service ne la gère qu'entre 18 h et 21 h, dix mois par année. Les dimensions plus petites de la piscine de Golden Hawk limitent les chances d'accueillir une programmation en simultanée (plusieurs cours à la fois, des cours et des couloirs permettant les longueurs, etc.). Les piscines extérieures sont les seules installations aquatiques disponibles au cours de l'été. Comme c'est le cas avec la plupart des piscines extérieures, les options de programmation sont limitées, leur utilisation dépendant des conditions météorologiques et la participation étant en déclin. En plus des contraintes dans la programmation, il existe un défi supplémentaire dans l'idée de coordonner des employés à quatre endroits différents. Une seule installation pourrait répondre à ces limitations.

Les deux piscines intérieures de Miramichi satisfont à la demande pour les activités aquatiques qui peuvent avoir lieu dans ces piscines. À l'exception occasionnelle des leçons de natation pour les plus jeunes, les inscriptions aux programmes actuels n'atteignent pas la capacité maximale. Le nombre d'heures de natation publique et d'entraînements en longueur est généreux et la demande actuelle est facilement satisfaite. L'équipe de natation mène ses activités 10 mois par année, à la piscine de l'école secondaire Miramichi Valley, et dans les piscines extérieures. L'utilisation de ces dernières consiste en un programme amusant centré sur l'introduction à la natation compétitive. L'adhésion au club a grandement fluctué en raison de la difficulté à conserver des entraîneurs qualifiés. Présentement, il y a une bonne cinquantaine de membres participants, un nombre qui semble stable. Bien qu'un certain accroissement soit possible, le club n'anticipe pas une augmentation significative de la participation et les heures actuelles d'utilisation de la piscine intérieure (11 heures par semaine) sont acceptables pour le futur proche. Le club expérimente certaines contraintes face à l'hébergement à l'école secondaire Miramichi Valley en raison de la grandeur des ponts, de l'absence de gradins pour les spectateurs et du besoin d'utiliser des salles de classe ou d'autres espaces de l'école pour les officiels, les zones de regroupement, etc. Bien que le nombre de rassemblements pouvant avoir

lieu ne justifierait pas des dépenses majeures afin de subvenir aux besoins concernant les spectateurs et l'espace disponible, prévoir des espaces avec vue sur la piscine et des accès à des espaces polyvalents pourrait faire en sorte que le Complexe multifonctionnel offrirait un meilleur lieu de rencontre pour la natation qu'il est actuellement possible de le faire à l'école secondaire Miramichi Valley.

Les besoins aquatiques non satisfaits de Miramichi peuvent généralement être attribués à la conception des piscines et non à leur disponibilité pour établir la programmation. D'une conception traditionnelle, les vieilles installations ne peuvent pas assurer la totalité de la gamme de programmes existants dans des installations modernes. Ces piscines sont particulièrement limitées lorsqu'il est question de répondre aux besoins de ceux ayant des handicaps et lorsqu'il est question d'attirer les usagers récréatifs et thérapeutiques. Étant donné que la natation récréative continue d'être l'une des activités libres les plus populaires, tous âges confondus, et qu'un nombre croissant d'adultes plus âgés feront la demande pour des activités aquatiques thérapeutiques, il s'agit d'un besoin non satisfait assez significatif.

L'équipe du Service du bien-être communautaire et des loisirs a identifié les points suivants comme zones de développement pour la programmation aquatique :

- La natation libre et les événements spéciaux se concentrent sur des fonctionnalités récréatives dans la piscine (glissades, zones de jeux d'eau, etc.)
- Les programmes thérapeutiques et de réhabilitation pour les adultes plus âgés et les individus avec des handicaps. Ces derniers pourraient être offerts conjointement avec d'autres agences de la communauté.
- D'autres programmes liés à la santé et visant des groupes spéciaux, tels que des entraînements prénataux et postnataux en milieu aquatique.
- Développer la programmation pour adulte - incluant les programmes éducatifs, mais également la possibilité des programmes spécialisés comme l'AquaSpinning; développer la programmation jeunesse, comme le sauvetage sportif et les cours en intervention aquatique.
- Augmenter les locations privées.

Il y a une flexibilité assez importante associée à la conception de nouveaux centres aquatiques et, au cours de la conception détaillée de la programmation et des activités, les exigences et les préférences devront être étroitement liées aux options de conception et au budget alloué à la construction. Bien que les particularités soient déterminées durant la conception détaillée, une nouvelle installation aquatique pour Miramichi devra posséder trois principales zones fonctionnelles : 1) entraînement ou cours; 2) thérapeutique; 3) récréative.

La zone pour l'entraînement et les cours nécessitent un bassin de 25 m avec 6 couloirs, ce qui est essentiellement une réplique de la piscine actuelle de l'école secondaire Miramichi Valley. La piscine thérapeutique imaginée est un bassin séparé avec de l'eau plus chaude, mais il n'est pas nécessaire que ce soit une grande piscine. Elle doit minimalement être assez grande pour

accueillir une classe typique (peut-être 15 à 20 personnes). Si le budget le permet, la piscine peut être plus grande. Elle doit avoir des particularités de conception particulière pour satisfaire les besoins de la programmation. Les zones d'entraînement, de formation et de soins thérapeutiques sont les plus grandes priorités et les conditions de bases mentionnées ici ne doivent pas être compromises. Elles peuvent toutefois être améliorées si les ressources le permettent.

Les zones récréatives sont moins prioritaires, mais elles devraient être développées à son plus grand potentiel selon le budget de construction. Idéalement, les zones récréatives devraient faire partie d'un troisième bassin séparé plutôt que d'être intégré dans la piscine d'entraînement/de cours. La piscine récréative peut avoir une marche d'enseignement et une zone de natation/jeux libres ainsi que des attractions récréatives (glissades, des jets d'eau sur un pont antidérapant, etc.) L'étendue de ces installations sera régie par le budget.

3.2.4 Gymnase

Conclusion

- Un gymnase double de grandeur réglementaire devra faire partie du Complexe multifonctionnel afin de remplacer celui du centre récréatif Golden Hawk.

Contexte

<u>OFFRE/DEMANDE</u>	<u>INDICATEURS LOCAUX</u>
Offre actuelle	<ul style="list-style-type: none"> • Les résidents ont actuellement accès aux gymnases de Golden Hawk et de l'école secondaire Miramichi Valley grâce au Service du bien-être communautaire et des loisirs. En plus de l'école secondaire Miramichi Valley, il y a 12 écoles avec des gymnases dans la région du Miramichi, qui accueille la communauté dans le cadre de certaines activités (cela exclut les écoles francophones pour lesquelles l'information n'a pas été compilée). • La construction d'une nouvelle école entraînera l'accroissement de l'offre de disponibilité du gymnase. Trois gymnases doubles et un simple seront ajoutés afin de remplacer les installations vieillissantes offrant moins de possibilités pour la programmation et offrant une utilisation limitée à la communauté (voir l'analyse précédente intitulée Contexte de la communauté).
Offre comparée	<ul style="list-style-type: none"> • L'information pour les installations scolaires n'est pas disponible.
Utilisation	<ul style="list-style-type: none"> • Selon l'accord actuel fait avec la communauté, une utilisation très limitée du gymnase de l'école secondaire Miramichi Valley est faite au cours des fins de semaine. Les groupes communautaires font un bon usage des gymnases les soirs de semaine. • Le gymnase de l'école semble être très bien utilisé pour les activités de la population (voir le l'analyse ci-dessous).

Résultats du sondage des groupes usagers	<ul style="list-style-type: none"> • Huit usagers du gymnase ont répondu à notre sondage (voir l'annexe C pour davantage de détails). • Aucun groupe n'a indiqué une diminution de l'adhésion, 3 en ont indiqué l'augmentation et 5 ont indiqué que l'adhésion était demeurée stable ou qu'elle avait fluctué au cours des trois dernières années. La majorité s'attend à une participation stable pour le futur et 3 s'attendent à ce qu'elle augmente (portée de 5 à 25 %). • 5 groupes d'usagers du gymnase ont indiqué qu'actuellement, ils étaient incapables de satisfaire l'intérêt des participants pour leur programmation à cause de la disponibilité du gymnase. Plus de 40 heures/semaine de temps supplémentaire ont été demandées par ces groupes. • Le prix, l'accessibilité aux écoles et les entraîneurs qualifiés et volontaires sont également des raisons ayant été identifiées comme affectant la participation.
Tendances de participation	<ul style="list-style-type: none"> • Il y aura une demande soutenue pour le gymnase, lequel pourra offrir une programmation pour une variété d'activités physiques intérieures et sera disponible pour des activités sporadiques. • Les tendances générales indiquent une augmentation des activités de gymnase (c'est-à-dire, basketball, badminton, volleyball, activité de bien-être).
Autres considérations	<ul style="list-style-type: none"> • À l'exception de l'accord partagé de l'école secondaire Miramichi Valley, aucun accord réciproque n'a été mis en place entre la ville et les écoles de districts quant à l'utilisation des installations scolaires. Basé sur leur expérience à l'école secondaire Miramichi Valley, le service est très réticent à l'idée de placer des programmes communautaires dans les gymnases des écoles en raison du nombre d'annulations.

3.2.5 Analyse

Il existe deux types de gymnases pouvant être utilisés par la communauté du Miramichi - ceux dirigés par le Service du bien-être communautaire et des loisirs et ceux dirigés par les écoles de districts. Nous avons débattu de ceux-ci de façon séparée.

Les gymnases dirigés par le service (celui de Golden Hawk et celui de l'école secondaire Miramichi Valley lors des heures d'accès public comme défini dans l'accord d'utilisation réciproque¹²) ne satisfont pas pleinement aux besoins de la communauté en raison des problèmes d'horaire et de la demande actuelle :

- Le Service est réticent à l'idée d'utiliser le gymnase de l'école secondaire Miramichi Valley en raison des annulations fréquentes de la programmation publique afin de favoriser l'utilisation prioritaire de l'école. C'est habituel lors de l'utilisation des installations scolaires par la communauté. Aucune trace n'a été conservée, mais les employés du service estiment qu'il y a eu un taux d'annulation aussi élevé que 40 % de ce qui aurait dû être de l'utilisation communautaire au cours des fins de semaine (il n'y a pas autant d'annulation lors des soirs de semaine).
- Le gymnase de l'école secondaire Miramichi Valley est seulement disponible à partir de 20 h les soirs de semaine. Ceci exclut donc toute programmation non destinée aux

¹² Le centre récréatif Lindon est considéré comme un espace polyvalent plutôt qu'un gymnase.

adultes. L'installation est seulement utilisée pour un total de 8 heures entre le lundi et le jeudi pour du volleyball et du badminton pour adulte.

- Bien qu'un grand nombre de plages horaires soient destinées au volleyball et au basketball au gymnase de l'école secondaire Miramichi Valley les fins de semaine, ces dernières ne sont pas entièrement utilisées par la communauté (voir la discussion précédente dans Contexte communautaire).
- Le gymnase de Golden Hawk est majoritairement utilisé pour la gymnastique. Le club de gymnastique fait utilisation de la moitié du temps de gymnase la plupart des soirs de semaine et les fins de semaine. Bien qu'ils occupent la majorité des heures disponibles, le temps alloué ne satisfait pas aux besoins du club.

Ces arrangements restreignent la programmation communautaire dans le gymnase. L'emploi du temps qui prévoit un accès informel et non structuré au gymnase est un handicap majeur. Plusieurs communautés mettent l'accent sur une programmation "portes ouvertes" pour les enfants et les adolescents ainsi que pour les parents et les bambins puisque celle-ci rejoint ceux qui sont physiquement inactifs et qu'il s'agit d'une stratégie importante dans le combat contre l'obésité et contre les autres impacts des modes de vie sédentaire. Bien que quelques heures d'activités portes ouvertes sont prévues au gymnase de Golden Hawk (4 heures en semaine et 4 heures le samedi, en plus de 7 heures les dimanches la moitié de l'année), les employés estiment que ces heures pourraient être augmentées de façon significative. Un nombre de 16 heures additionnelles d'activités libres au gymnase est suggéré.

L'expérience vécue dans la plupart des communautés indique l'augmentation de la popularité de certains sports tels que le basketball, le volleyball, le badminton, le hockey cosom et le soccer intérieur tant du côté des ligues que du côté libre. L'équipe du Service du bien-être communautaire et des loisirs a identifié qu'il faudrait dix heures additionnelles de gymnase par semaine pour les programmes de basketball et de hockey. La participation des groupes d'utilisateurs prouve la popularité croissante des sports de gymnase à Miramichi et le besoin pour du temps de disponibilité additionnel.

- Le programme de soccer intérieur indique qu'ils auraient besoin d'au moins 15 à 20 heures par semaine pour une saison de 24 semaines en hiver. Actuellement, il est impossible d'obtenir l'espace nécessaire pour ce programme. Ils sont également réticents à l'idée d'utiliser les heures disponibles au gymnase Golden Hawk pour des questions de sécurité induite par l'utilisation partagée avec la gymnastique (en raison des résidus de craie sur le plancher du gymnase).
- L'athlétisme voudrait passer de deux à six heures d'utilisation à l'école secondaire Miramichi Valley si le temps le permettait.
- Le basketball et le Tai Chi demandent à utiliser le gymnase dix heures de plus par semaine pour les programmes existants et le basketball voudrait pouvoir lancer une nouvelle ligue maison qui nécessiterait 4 à 8 heures supplémentaires pour une saison de 16 à 20 semaines.
- La gymnastique demande également du temps de gymnase additionnel (un complexe pour la gymnastique est également envisagé dans une section séparée des besoins de

l'étude actuelle).

À l'exception de certains programmes ouverts, tout le temps de gymnase supplémentaire mentionné ci-haut se tiendrait en début de soirée (16 à 23 heures les soirs de semaine et toute la journée les fins de semaine). Toutefois, dans une société où le temps libre est plus flexible et où l'horaire quotidien est moins enclin à être orienté autour de la responsabilité des enfants, il y a une demande croissante pour l'accès aux installations récréatives principales en journée. La possibilité d'une utilisation en journée en plus de l'opportunité d'une programmation croisée lorsque les gymnases cohabitent avec d'autres installations récréatives principales comme les piscines, est un avantage intéressant à l'ajout d'un gymnase au Complexe multifonctionnel.

Cette information suggère que la municipalité possède et gère un gymnase double qui devrait être une composante du Complexe multifonctionnel. L'information mentionnée ici suggère que la programmation communautaire occuperait l'entièreté du temps disponible au gymnase. Ce serait probablement le cas même si les heures promises au club de gymnastique ne se tiendraient plus au gymnase (voir la discussion supplémentaire dans une section ultérieure du rapport).

Dans toutes les communautés, la majorité des gymnases utilisés par la communauté sont fournis par les autorités scolaires. Cela soulève la question à savoir si les gymnases scolaires peuvent répondre convenablement aux besoins de la communauté. En raison de l'impossibilité d'y accéder en journée et des interruptions fréquentes de la programmation communautaire pour répondre prioritairement aux besoins scolaires, la plupart des municipalités essayeront de décupler les installations scolaires avec au moins une installation municipale majeure. À Miramichi, il s'agit d'une stratégie satisfaisante et, essentiellement, du prolongement de la situation actuelle.

Nous avons examiné l'utilisation communautaire du gymnase dans 12 écoles à l'aide des données fournies par le district de l'école anglophone du nord¹³. Comme discuté précédemment, certaines de ces écoles seront remplacées, améliorant l'offre et la qualité du gymnase. Notre analyse des données de programmation indique un degré d'utilisation assez élevé par la population. Neuf des douze écoles accueillent régulièrement des programmes hebdomadaires de sport ou d'athlétisme (c'est-à-dire une programmation hebdomadaire allant de septembre/octobre jusqu'à la période mars/juin). Cela inclut le basketball, le volleyball, la gymnastique, le karaté, le hockey cosmopolite et les programmes de mise en forme. De plus, toutes les écoles accueillent des événements sportifs à court terme dans leur gymnase. Cela peut inclure un simple événement de formation, un tournoi de deux ou trois jours ou un programme court durant de cinq à six semaines. Finalement, la plupart des écoles accueillent également un ou plusieurs événements non sportifs dans le gymnase (levée de fond, retrouvailles, des événements communautaires locaux culturels ou spéciaux, etc.). Ce modèle d'utilisation semble

¹³ Dr. Losier; James M. Hill; St. Andrew's; Nelson Rural; Napan Elementary; Gretna Green; Harkins Middle; Harkins Elementary; Harcourt; Miramichi Rural; Croft; Ian Baillie.

être typique pour les écoles qui ne sont pas régies par des arrangements de réciprocités. Toutefois, la capacité maximale de la communauté n'est pas une attente réaliste, particulièrement dans les écoles qui ne sont pas régies par des arrangements de réciprocités. La conception et la qualité des gymnases des écoles n'accommoderont pas toujours tous les programmes. L'accès communautaire sera la plupart du temps possible lorsque les agents d'entretien seront disponibles. Les frais et les autres restrictions quant à l'utilisation acceptable pourraient affecter la demande communautaire. Peut-être plus important encore, en l'absence d'un accord formel et d'un procédé de réservation coordonné, il est très difficile pour les organisations communautaires de savoir qu'est-ce qu'ils ont la possibilité d'utiliser ou comment en obtenir l'utilisation.

En résumé, notre étude indique qu'il y a une demande suffisante pour que la municipalité possède et régisse un gymnase double au Complexe multifonctionnel afin d'augmenter l'offre des gymnases scolaires. Cependant, les demandes de la communauté ne seront pas complètement satisfaites avec le gymnase du Complexe multifonctionnel. La communauté continuera de compter sur les gymnases scolaires et les opportunités d'augmenter le volume d'utilisation de la communauté devraient être analysées avec le district scolaire. L'accord de l'école secondaire Miramichi Valley devrait être revu et les options pour accroître l'accès aux autres écoles analysées. Certaines communautés ont été capables d'aborder plus efficacement les problèmes d'utilisation réciproques (tels que l'annulation des programmes communautaires en faveur de l'utilisation scolaire) à l'aide d'accords optimisés ainsi qu'à l'aide d'une meilleure communication et coordination. Il faudrait également examiner le processus de réservation pour l'améliorer. Nous avons noté que la politique d'utilisation des écoles par la communauté peut tenir compte d'une approche coordonnée pour les réservations gérées par les autorités municipales locales¹⁴. Il s'agirait d'une réussite importante si cela était mis en place à Miramichi.

¹⁴ Ministère de l'éducation du Nouveau-Brunswick. Politique d'utilisation des écoles par la communauté. Article 6.2.7.

3.2.6 Espace multifonctionnel

Conclusion

- Un espace multifonctionnel devrait être un élément du Complexe multifonctionnel et accueillir les programmes et les activités présentement hébergées aux centres des loisirs Golden Hawk et Lindon, en plus d'offrir un endroit permettant de bonifier l'offre de programmation du Service du bien-être communautaire et des loisirs.

Contexte

<u>OFFRE/DEMANDE</u>	<u>INDICATEURS LOCAUX</u>
Offre existante	<ul style="list-style-type: none"> • Un espace multifonctionnel spécialement conçu pour la programmation de loisirs n'est pas disponible pour le Service du bien-être communautaire et des loisirs, toutefois la collectivité utilise plusieurs espaces pour la programmation des loisirs, y compris des endroits comme la salle des ados et des aînés de Golden Hawk ou la salle d'activités et la mezzanine de l'école secondaire Miramichi Valley (cette dernière étant utilisée pour le Tae Kwon Do). • Le centre récréatif de Lindon est utilisé de façon limitée pour les programmes de loisirs de la collectivité (p. ex. le hockey-balle, le tennis et les quilles sur tapis pour
Offre comparée	<ul style="list-style-type: none"> • s. o.
Utilisation	<ul style="list-style-type: none"> • Aucun des espaces actuels n'est utilisé à plein rendement. Cependant, aucun d'eux n'est conçu avec des revêtements de sols, de murs et de plafond ou ne supporte pas des installations pour accueillir convenablement un large éventail de programmes de loisirs.
Résultats du sondage des groupes usagers	<ul style="list-style-type: none"> • Aucun temps supplémentaire n'est nécessaire, mais certains usagers souhaitent une nouvelle programmation élargie dans un gymnase qui pour accueillir un espace multifonctionnel.
Tendances de participation	<ul style="list-style-type: none"> • La tendance confirme un intérêt relatif à des salles multifonctionnelles appropriées au sein de plus grands complexes de loisirs. La programmation croisée et les occasions de programmation intergénérationnelle, ainsi que l'utilité et les avantages de combiner ces types d'éléments sous un même toit sont des justifications à l'appui de ce modèle d'installation. • Les tendances générales indiquent une augmentation du type d'activités utilisant un espace multifonctionnel (p. ex. programmes de conditionnement physique, programmes de danse, arts martiaux, etc.).
Autres considérations	<ul style="list-style-type: none"> • Un espace multifonctionnel et de réunion est un espace polyvalent qui peut recevoir un large éventail de sports et de loisirs intérieurs, organisés, sans réservation et qui peut être utilisé pour des entraînements hors-piste ou en parcours et des activités non sportives.

3.2.7 Analyse

Les espaces multifonctionnels conçus de manière appropriée peuvent accueillir un plus large éventail d'activités communautaires que les autres composantes d'un Complexe multifonctionnel. L'athlétisme qui ne requiert pas un gymnase pleine grandeur (les cours de

conditionnement physique, les arts martiaux, les groupes de jeunes, les entraînements hors-piste ou en parcours, etc.), les autres programmes de loisirs (événements culturels, les programmes mère enfant, etc.) et les activités d'enseignement (premiers soins, gardiennage, etc.) peuvent être accueillis dans cet espace. Un espace d'environ 4000 pi² sera accordé, lequel aura des murs mobiles ce qui permettra de le diviser de manière à accueillir les activités simultanément. Les revêtements de sols, des murs et les luminaires seront choisis pour accueillir un large éventail de programmes et pourraient comprendre des miroirs et même des parquets flottants pour certaines zones. La lumière naturelle et les commodités nécessaires pour faciliter la programmation (espace de rangement, lavabos, équipements audiovisuels, tables et chaises mobiles, etc.) seront disponibles. L'espace sera également situé au cœur du complexe de loisirs pour tirer avantage des autres services (cuisine, vestiaires) et sera disponible pour la programmation croisée.

Ce type d'espace n'existe pas à Miramichi. Le type de programmation qui a généralement cours dans un espace multifonctionnel est plutôt accueilli dans les gymnases ou les autres espaces. Présentement, rares sont les endroits qui sont conçus pour une programmation variée et aucun d'entre eux n'est utilisé de façon intensive pour la programmation de loisirs (p. ex. la mezzanine de l'école secondaire Miramichi Valley, la salle des ados du centre des loisirs Golden Hawk et le centre des loisirs de Lindon).

La plupart des groupes d'utilisateurs ayant répondu au sondage souhaitent un espace supplémentaire et ils ont demandé du temps dans un gymnase. Toutefois, dans plusieurs cas les programmes pour lesquels ils démontrent de l'intérêt pourraient être accueillis dans un espace multifonctionnel puisqu'ils n'ont pas besoin des plafonds hauts et du revêtement du sol d'un gymnase.

De nombreuses demandes pour un espace multifonctionnel prendront leur origine dans les nouveaux programmes. L'évaluation des besoins ne comprend pas le type de sondage qui collecte des renseignements des gens qui ne participent actuellement pas aux activités de loisirs parce que les programmes les intéressants ne sont pas offerts. Bien que nous n'ayons pas de données chiffrées pour appuyer l'intérêt dans ces activités, elles sont courantes dans d'autres collectivités. Il y a eu une augmentation importante de la programmation en lien avec le mieux-être, en réponse aux préoccupations entourant la sédentarité et l'obésité. Ces programmes mettent l'accent sur le mouvement et les interactions sociales et n'ont pas besoin d'un gymnase complet. La programmation artistique et culturelle (connaissance des arts, danse, peinture, arts et bricolage pour enfants) est en croissance dans la plupart des collectivités tout comme le sont plusieurs programmes de conditionnement physique ou d'activités comme le yoga et le tai-chi. Les programmes pour les parents, les dispensateurs de soins et les enfants d'âge préscolaire sont extrêmement populaires dans la plupart des collectivités, en particulier lorsque le climat ou d'autres facteurs contribuent à l'isolement des parents qui prennent soin de leurs jeunes enfants. Finalement, la programmation d'événements spéciaux convient souvent très bien à ce type d'espace.

Ce n'est pas surprenant considérant le haut niveau de polyvalence que présente un espace multifonctionnel bien conçu, les tendances en matière de loisirs suggèrent une demande croissante. C'est aussi le cas parce que la clientèle de plusieurs des programmes et activités qui font partie de la catégorie « programme polyvalent » est composée d'adultes plus âgés.

L'espace multifonctionnel est relativement peu coûteux à offrir et à conserver, il y a des caractéristiques sur mesure dans les installations de loisirs multifonctionnelles importants et celles-ci devraient être offertes au sein du Complexe multifonctionnel.

3.2.8 Installation pour la gymnastique

Conclusion

- Le club de gymnastique de Miramichi propose un programme de niveau élevé qui a été bien reçu par la communauté et qui a vu son potentiel croître.
- Le club perdra ses installations réservées et partagées au centre des loisirs Golden Hawk si le Complexe multifonctionnel est développé.
- La ville pourrait décider de construire un gymnase leur étant réservé dans le Complexe multifonctionnel, mais d'autres choix s'offrent à elle pour soutenir le club et ceux-ci sont plus souhaitables.

Contexte

<u>OFFRE/DEMANDE</u>	<u>INDICATEURS LOCAUX</u>
Offre existante	<ul style="list-style-type: none"> • Le club utilise présentement des installations réservées et partagées au centre des loisirs Golden Hawk.
Offre comparée	<ul style="list-style-type: none"> • Aucun renseignement disponible
Utilisation	<ul style="list-style-type: none"> • En plus de ses installations réservées, le club fait largement appel au gymnase de Golden Hawk. La moitié du gymnase leur est allouée environ 26 heures par semaine pour une année complète et un autre 19 heures par semaine pour la moitié de la saison.
Résultats du sondage des groupes usagers	<ul style="list-style-type: none"> • Le temps de gymnase présentement disponible pour le club ne répond pas à leurs besoins et limite leur capacité à offrir de nouveaux programmes (voir l'analyse qui suit pour les détails). • La gymnastique a une longue histoire dans la région de Miramichi et le club rapporte un effectif stable ayant le potentiel de croître si plus de plages horaires étaient offertes.
Tendances de participation	<ul style="list-style-type: none"> • Les tendances générales indiquent une hausse des activités en gymnases, y compris la gymnastique. • Le club de gymnastique offre un large éventail de programme mettant l'accent sur les adultes, les jeunes enfants, la santé et la mise en forme.

Autres considérations	<ul style="list-style-type: none">• Les installations réservées à la gymnastique sont presque exclusivement utilisées par le club de gymnastique et n'accueillent pas d'autres programmes ou d'autres usagers à cause des structures permanentes et des conflits d'horaire parce que les moments préférés pour l'utilisation par la communauté qui coïncident avec l'utilisation par le club.• La gymnastique est souvent à but lucratif et n'est donc généralement pas admissible à une subvention.
-----------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

La gymnastique est un programme de niveau élevé qui pourrait connaître une certaine croissance. L'effectif actuel est relativement stable et compte 250 participants. Principalement à cause d'un manque de temps de gymnase, le club refuse des participants potentiels et a une liste d'attente d'environ 40 personnes. Pour répondre à ses besoins actuels, le club a besoin d'au moins 20 heures de temps de gymnase. Le club utilise présentement la moitié du gymnase Golden Hawk; pour répondre à ses besoins, il aurait besoin d'un accès à la totalité du gymnase pendant des blocs de 8 heures le samedi et le dimanche. Cela selon l'hypothèse où il aura toujours accès à son espace réservé. Le club aura besoin de temps supplémentaire si de nouveaux programmes sont offerts.

Le club de gymnastique a présentement un espace réservé d'environ 9000 pi² ainsi qu'un accès partagé au gymnase du centre récréatif Golden Hawk. Les deux emplacements sont utilisés pour une programmation qui nécessite le montage et le démontage des équipements de gymnastique; ce qui est un inconvénient majeur dans le gymnase. Le club préférerait donc un espace réservé. Il a mentionné qu'un espace de 12 000 pi² serait nécessaire pour répondre complètement aux besoins de leur programmation. C'est un grand espace; plus grand que l'espace réservé auquel d'autres clubs de gymnastique auraient accès. C'est l'attribution idéale parce qu'elle permettrait l'établissement de zones permanentes pour des activités comme la voltige et permet de laisser le parquet flottant en place plutôt que de le retirer lors que les autres programmes ont besoin d'espace. Ce n'est présentement pas le cas et ce serait une amélioration importante pour le club. Toutefois, plusieurs clubs de gymnastique offrent des programmes qui fonctionnent avec moins d'espace que ce qui serait idéal, à l'instar de ce que fait le club de Miramichi depuis plusieurs années. Le club peut offrir un programme qui fonctionne avec un espace réservé de moins de 12 000 pi².

En prenant en compte l'existence d'un club au passé riche en succès à Miramichi, nous sommes sûrs qu'une installation propre à la gymnastique, en plus d'être bien utilisée, ferait augmenter l'offre de programme et le nombre de membres. Toutefois, considérant les exigences pour une utilisation réservée, la viabilité de ce projet a plus à voir avec les politiques et les priorités de la ville en ce qui concerne le financement qu'avec l'utilisation attendue.

Le problème principal relativement aux installations pour la gymnastique est que, contrairement aux autres espaces multifonctionnels qui répondent à plusieurs besoins de la collectivité, celles-ci sont des espaces réservés avec des structures permanentes, qui ne peuvent être utilisées que pas les clubs de gymnastiques. Les installations pour la gymnastique

peuvent être utilisées pour des programmes comme les cours de conditionnement physique, le yoga et la danse, mais ce serait difficile puisque le club a besoin des installations les soirs de semaine et les fins de semaine pour ses propres programmes et, dans la journée, les autres programmes peuvent être accueillis ailleurs dans le Complexe multifonctionnel. À cause des exigences reliées à un espace réservé, la plupart des municipalités canadiennes ne sont pas propriétaires d'installations pour la gymnastique et n'en exploitent pas non plus.

En présumant que la ville de Miramichi souhaite jouer un rôle en appuyant le développement des installations pour la gymnastique¹⁵, elle a trois choix :

- Premier choix : fournir une installation réservée à la gymnastique appartenant à la municipalité et exploitée par cette dernière. Sous réserve de modifications lors de la conception détaillée, l'emplacement pourrait être d'une superficie de 12 000 pi².
- Deuxième choix : conserver l'arrangement actuel où le club partage un gymnase du Complexe multifonctionnel et où il a aussi accès à un espace réservé plus petit.
- Troisième choix : appuyer les efforts du club à assurer la sécurité d'une installation appropriée, mais qui ne fera pas partie du Complexe multifonctionnel.

Le premier choix nécessite une décision stratégique de la part du conseil à savoir si la ville va ou non être propriétaire d'installations de loisirs réservées et les exploiter. (Il faut prendre en note que cette décision peut avoir des implications pour d'autres usagers notamment le club de tir à l'arc et les joueurs de quilles qui perdront leurs espaces réservés si le Complexe multifonctionnel est construit.

Le deuxième choix est le meilleur exemple de statu quo, mais c'est un compromis plutôt inutile. Si le conseil est prêt à soutenir des installations réservées, il est évident que le premier choix est préférable. Dans le cas contraire, on peut présumer que cela élimine également le deuxième choix. Le deuxième choix serait aussi le moins souhaitable pour le club de gymnastique qui souhaite un espace réservé.

Avec le troisième choix, la ville assistera le club pour assurer la sécurité et exploiter leur propre installation. La nature de cette assistance sera établie par la ville, dans d'autres municipalités celle-ci comprend une contribution aux coûts en capital, des services en nature ou une subvention de fonctionnement. Le troisième choix est celui qui représente le mieux la pratique des autres municipalités appuyant les clubs de gymnastique et offre de nombreux avantages comparativement au premier choix. Avec ce choix, le coût des immobilisations et le coût de fonctionnement seraient beaucoup moins élevés. Si le club de gymnastique appartenait et était exploité par la ville, les coûts de personnel plus élevés pour l'entretien et les réparations devront être attendus. Le coût des immobilisations serait également plus élevé avec le

¹⁵ Ce n'est pas dans la portée de l'étude de recommander quel devrait être le rôle de la ville dans le développement éventuel d'installations pour la gymnastique. La question est pertinente pour l'étude puisque la ville offre présentement des installations pour la gymnastique. La ville peut choisir de ne fournir aucun financement en capital pour ce type d'installations. Cela serait plutôt commun au sein des autres municipalités canadiennes.

Complexe multifonctionnel parce que les exigences relatives à la construction doivent être plus élevées. C'est la raison pour laquelle de nombreux clubs de gymnastique achètent ou louent des locaux dans un bâtiment industriel à une fraction du coût. Finalement, bien que le club de gymnastique a une utilisation tout à fait compatible avec le Complexe multifonctionnel, l'utilisation partagée serait difficile. Le club de gymnastique ne nécessite pas d'autres espaces ou services au Mutliplexe et les autres usagers ne retireront aucun avantage d'avoir accès aux installations pour la gymnastique. En conséquence, nous présumons que le conseil souhaite appuyer le développement d'une installation pour la gymnastique à un autre endroit parce que cela est une stratégie raisonnable à privilégier¹⁶.

3.3 INSTALLATIONS POUR DE « BONNES PRATIQUES »

Les renseignements relatifs à l'offre et à la demande ne sont pas disponibles pour évaluer les installations suivantes de la même manière que ce qui a été fait dans la section précédente. Mise à part la piste de marche qui est vigoureusement appuyée, ces installations ne font généralement pas partie des discussions des représentants de la collectivité. Elles sont toutefois souvent incluses au sein des installations de loisirs multifonctionnelles à titre d'espaces innovateurs qui proposent des possibilités de programmation uniques. Nous les avons nommées les installations pour de « bonnes pratiques » et elles devraient être considérées comme faisant partie prenante du projet de Complexe multifonctionnel. À nouveau, mis à part en ce qui concerne la piste de marche, ce sont de petits espaces qui seront particuliers à Miramichi et qui étendront de façon importante les possibilités de programmation et l'attrait du Complexe multifonctionnel pour un large éventail d'usagers, y compris ceux qui ne sont pas intéressés par les installations sportives.

3.3.1 Piste intérieure de marche

La marche est une des activités de loisirs les plus populaires et attire un large éventail de personnes, y compris celles qui ne sont pas intéressées par les installations sportives. C'est une activité que les citoyens peuvent pratiquer selon leur bon plaisir avec un minimum d'équipement et d'entraînement; en conséquence, la participation continuera d'augmenter. Des pistes de marche et de course offrent des occasions de demeurer actifs toute l'année, ce qui est un avantage pour les collectivités qui ont des hivers longs et froids. Les pistes de marche sont également parfaites pour les installations multifonctionnelles parce qu'elles sont complémentaires aux autres programmes et font souvent partie de la conception des plus grands immeubles.

¹⁶ Cette question a fait l'objet de discussions au Conseil en juin 2015. Le conseil a par la suite donné la consigne à l'équipe d'experts-conseils de procéder selon l'hypothèse qu'il n'y aurait pas d'installation réservée à la gymnastique au sein du Multiplexe. Quant à savoir comment la ville soutiendra une installation pour la gymnastique pour remplacer les emplacements présentement utilisés au centre des loisirs Golden Hawk, cela ne fait pas partie de cette étude.

Une piste intérieure de marche peut encourager la participation de ceux qui ont un mode de vie sédentaire (parce qu'ils sont obèses, ont des problèmes de santé ou des limitations dues à leur âge).

Les répondants au sondage dans le cadre de cette étude offrent un vigoureux appui à une piste intérieure de marche.

Bien que ce ne soit pas spécialement conçu à cette fin, les gens utilisent le gymnase du centre des loisirs Golden Hawk pour marcher. Les aînés sont les principaux usagers et les statistiques des activités du service démontrent qu'il y a eu 1300 participants en 2013 et 900 en 2014. Le centre civique est également utilisé pour les programmes de marche, mais les statistiques des activités ne sont pas recueillies pour cet emplacement. Nous sommes sûrs que la marche augmentera de façon importante si des installations appropriées font partie d'un plus grand complexe de loisirs multifonctionnel.

3.3.2 Salle du conseil de quartier/Salle de classe/Espace pour le perfectionnement des compétences

Cet espace sera utilisé presque exclusivement par des programmes structurés, éducatifs et de développement des compétences et sera équipé d'ordinateurs, d'équipements audiovisuels, etc. Pendant la journée cet espace offrira des programmes pour les parents au foyer et les aînés; après l'école, il offrira un service d'aide aux devoirs et du tutorat et le soir, des cours à l'attention de ceux qui travaillent pendant la journée. S'il est loué pour tenir des réunions ou des séances de formation, cet espace fournira une autre source de revenus pour l'installation.

3.3.3 Cuisine collective

Une cuisine type fera également partie du Complexe multifonctionnel au soutien des locations occasionnelles et des événements sociaux qui pourraient y avoir lieu. Avec un tout petit ajout à l'espace disponible, la cuisine permettrait d'offrir des programmes comme des cours de cuisine ou des cours de sécurité alimentaire et de nutrition (lesquels répondraient aux objectifs de mieux-être visés au mandat du service). Les employés du Service du bien-être communautaire et des loisirs ont identifié que des cours portant sur la nutrition, les bonnes habitudes alimentaires et la cuisine pourraient être en demande dans la collectivité.

3.3.4 Mur d'escalade

Il serait souhaitable que le Complexe multifonctionnel ait un mur d'escalade, qui serait idéalement situé dans un endroit visible, près du hall par exemple. La participation aux activités d'escalade intérieure a augmenté de façon spectaculaire au cours des dernières années et il est reconnu que celles-ci offrent de nombreux avantages au niveau de la santé et du conditionnement physique. C'est une activité qui peut être pratiquée à l'année et tant par les adultes que les enfants et même par des personnes ayant des limitations physiques. Ce type

d'activités est souvent très attrayante pour les jeunes, y compris ceux qui ne participent pas aux sports traditionnels.

3.3.5 Places en garderie

Une composante « garderie » devrait être incluse lors de la conception globale du Complexe multifonctionnel. Il est parfois difficile de trouver un service de gardiennage adéquat et abordable et cela peut compliquer la participation aux activités récréatives et de loisirs. Cela devrait être considéré comme un service payant optionnel pendant les périodes de pointe d'utilisation du Complexe multifonctionnel.

3.3.6 Service alimentaire et espace social communautaire

Il est conforme à l'usage que les grands complexes de loisirs multifonctionnels prévoient un espace pour des services de restauration permettant, de façon informelle, aux gens de socialiser. C'est à la fois un service à la clientèle et un espace de loisirs où les résidants peuvent socialiser. Idéalement, il serait situé dans le hall d'accueil et il devrait être possible de jeter un coup d'œil sur les espaces d'activités du complexe (p. ex. la piscine) à partir de là.

4.0 PLAN D'ACTIVITÉS

4.1 INTRODUCTION

L'objectif du plan de développement est de fournir une prévision initiale quant aux coûts et aux revenus que pourrait engendrer l'exploitation du Complexe multifonctionnel proposé. Dans tous les cas, il faut comprendre que le scénario financier présenté ici se base sur une série d'hypothèses concernant l'utilisation, les coûts d'exploitation, les effectifs supplémentaires, les coûts d'utilisation, les frais des services publics, la grandeur de l'installation, les frais, les taxes, etc. Cette information se base sur la portée de cette étude et sur les meilleures données que nous possédons pour le moment. L'information est présentée comme étant un point de départ pour des décisions essentielles qui pourraient affecter les frais imposés, la grandeur de l'installation ou ses composantes, la programmation et l'utilisation, ainsi que les ajustements en matière de personnel et d'approches opérationnelles. Ces décisions essentielles peuvent présenter des possibilités permettant de réduire le déficit net identifié par le plan de développement.

Bien que ce soit le cas pour tout plan de développement préparé jusqu'ici dans le cadre de la création d'un grand complexe récréatif, c'est tout particulièrement pertinent à Miramichi. Comme ce fut constaté plutôt, les politiques et les pratiques actuelles en ce qui concerne les frais et la programmation ne sont pas habituelles dans les autres communautés. Le Complexe multifonctionnel représente un changement important dans le modèle des établissements de la ville, ce qui amène des conséquences importantes dans tous aspects de gestion du département. Nous avons recommandé à ce que la ville s'engage à faire une évaluation exhaustive de la gestion du département avant l'ouverture du Complexe multifonctionnel. Des prévisions précises des coûts et des revenus ne peuvent pas être fournies tant que l'évaluation du fonctionnement n'aura pas été complétée.

Le plan de développement fourni une projection des frais d'exploitation basée sur les données actuelles disponibles notamment :

- La grandeur et la nature du complexe prévu;
- Les effectifs et les coûts reflétant les salaires actuels avec les avantages sociaux; et les ETP reflétant les composantes du complexe et les heures d'activités;
- Les frais des services publics¹⁷;
- L'estimation des dépenses liées aux frais de gestions et aux frais généraux;
- Les frais et les taux de location actuels et proposés¹⁸;

¹⁷ Ces derniers sont basés sur les coûts d'occupation par pied carré identifiés dans l'étude de Comparaison des coûts quant à l'infrastructure récréative à Miramichi en 2014. L'étude finale a été préparée par Architecture49.

- Le transfert de l'aquatique, du gymnase et des activités polyvalentes des établissements mis hors services, à l'exception de la gymnastique comme il fut discuté plus tôt.
- Une utilisation additionnelle du milieu aquatique et du gymnase selon les conseils des employés pour de nouveaux programmes;
- Toutes les locations et la programmation ayant lieu à l'aréna Lord Beaverbrook seront transférées au nouveau complexe;
- Aucune indemnité pour le coût annuel du financement de la dette.

Selon les hypothèses le coût d'exploitation annuel prévu est de l'ordre de 680 000 \$. Pour la majeure partie (supposant que les établissements recommandent d'être mises hors services), le déficit net prévu ne s'ajoute pas au déficit actuel du département. Les dépenses et les revenus représentés dans le plan de développement intègrent plutôt une partie importante du budget actuel du département du CWR.

Il faudrait également mettre l'emphase sur le fait que les prévisions quant au revenu reflètent généralement les pratiques actuelles et qu'elles sont plutôt conservatrices. Comme il est indiqué dans les hypothèses qui suivent, les frais sont plus bas que dans d'autres communautés et, dans plusieurs cas, les flux des recettes disponibles dans des établissements similaires ne sont pas inclus pour le Complexe multifonctionnel.

Dans une rencontre avec l'expert-conseil en juin 2015, le Conseil a indiqué son intention d'évaluer les frais liés aux installations récréatives et de peut-être passer à un modèle qui est plus efficace, plus cohérent avec les autres communautés et qui pourrait exiger moins de subventions. Nous avons reflété cette intention dans les suppositions des frais pour ce plan de développement. Bien que nous ayons maintenu nombre des frais actuels, lesquels sont plus bas que dans d'autres communautés du Nouveau-Brunswick, nous avons parfois utilisé des approches différentes pour facturer l'utilisation communautaire. Par exemple, plutôt que de présumer l'usage généralisé d'une facturation pour chaque personne pour la plupart des programmes, nous avons adopté les frais de locations standards qui sont habituels dans la plupart des autres communautés.

Nous avons conscience que cela peut avoir un effet sur le taux de participation et sur l'utilisation du Complexe multifonctionnel et il faudrait investiguer davantage sur cette problématique, dans le cadre de l'analyse des prix, en plus de l'analyse d'exploitation recommandée. Par exemple, nous avons indiqué que l'équipe de natation paye des frais de 1 500 \$ annuellement pour la location de la piscine. En se basant uniquement sur leur utilisation de la piscine intérieure (soit 10 heures par semaine pendant 40 semaines à l'école secondaire Miramichi Valley), cela représente environ 3,70 \$/heure. Selon notre expérience, ces frais sont sans précédent. Dans le plan de développement, nous avons utilisé un taux

¹⁸ Là où les établissements actuels n'accueillent pas l'activité proposée, un prix a été proposé en s'inspirant d'autres prix similaires dans la province du NB.

subventionné de 45 \$/heure pour la location de la piscine en début de soirée (selon le taux moyen de trois communautés du Nouveau-Brunswick).

Cela ne faisait pas partie du champ de notre recherche de comparer les coûts d'exploitation et les revenus des établissements mis hors services avec ceux du Complexe multifonctionnel proposés. Fournir une « véritable » comparaison serait extrêmement difficile en raison des différences dans l'approche de gestion et dans celle de facturation pour ces établissements (nous avons utilisé différentes hypothèses pour les frais et, pour en nommer un exemple, le besoin pour les superviseurs de recueillir les redevances dans plusieurs locations n'est plus nécessaire avec notre modèle conceptuel. En plus des différences au niveau de la gestion, les incohérences inhérentes dans la comparaison de bâtiments plus vieux et n'ayant qu'une seule raison d'être à un nouveau Complexe multifonctionnel font en sorte qu'une estimation précise des coûts de fonctionnement annuels est irréaliste

Encore plus importante, la comparaison a également une valeur limitée. Le défi pour la ville est d'adopter pour le Complexe multifonctionnel des approches de gestion qui sont cohérentes avec les meilleures pratiques actuelles dans le domaine récréatif et qui garantiront le scénario le plus efficace et le plus rentable pour l'avenir.

4.2 HYPOTHÈSES RELATIVES À L'UTILISATION DE L'INSTALLATION

Les hypothèses suivantes reflètent l'utilisation des installations qui seront désaffectées ainsi que les renseignements fournis par les groupes d'utilisateurs lors des activités de consultation, par les données sur les tendances et par les discussions avec le personnel.

4.2.1 Aréna

- La construction d'un aréna à deux patinoires dans le Complexe multifonctionnel se fera par phase. Le plan d'activités est fondé sur le scénario où une seule patinoire sera construite lors de la première phase de projet, pour remplacer l'aréna Lord Beaverbrook. Aux fins de cette évaluation, nous avons supposé que seule l'utilisation de l'aréna Lord Beaverbrook sera transféré à la nouvelle installation. Ce ne sera peut être pas le cas si les usagers du centre civique préfèrent le nouvel aréna. Toutefois, puisque les transferts supplémentaires au nouvel aréna du Complexe multifonctionnel seraient des revenus perdus par le centre civique et ils n'auraient pas d'effets sur la portion « aréna » des revenus de la ville.
- Il est attendu que l'aréna sera ouvert de la première semaine de septembre à la première semaine de mai (35 semaines). Cela permettra de recevoir la saison régulière de hockey mineur, d'octobre à mars, offrant même un début de saison hâtif. L'aréna restera ouvert en avril et en mai pour répondre aux besoins de l'école de hockey qui utilise présentement l'aréna Lord Beaverbrook. Si ce contrat n'était pas été renouvelé, il ne serait pas nécessaire de conserver la glace aussi longtemps.

- Malgré le fait que l'aréna proposé permettrait d'avoir de la glace en été, cela n'a pas été pris en compte dans les coûts et les revenus. Les groupes d'utilisateurs n'ont pas exprimé avoir besoin de la patinoire durant l'été et cette possibilité n'est actuellement pas offerte. Si l'ouverture de la patinoire pendant l'été s'avérait nécessaire, cette utilisation supplémentaire se reflèterait dans les revenus, mais aussi dans les coûts opérationnels supplémentaires. Il faudra éventuellement évaluer cette option, s'il y a lieu.
- À l'instar de la pratique actuelle à Miramichi, les tarifs pour le temps de glace sont les mêmes que ce soit en période de pointe ou non.
- Les projections d'utilisation de la patinoire sont fondées sur l'expérience actuelle à l'aréna Lord Beaverbrook, soit un total de 53 heures par semaine de location par le hockey mineur, 3 heures de hockey improvisé, et 9 heures de patinage pour aînés, de patinage public et familial (la participation estimée est de 15 personnes à l'heure);
- L'estimation des revenus ne tient pas compte des tarifs pour les laissez-passer saisonnier ou des tarifs de groupe. Bien qu'il soit prévu que les usagers puissent se prévaloir de laissez-passer saisonniers, il est actuellement impossible d'évaluer qui, ou combien de personnes, utilisera cette option. Puisque seul les revenus par usagers ou à l'heure ont été estimés, il est donc possible que les revenus soient légèrement surestimés. D'autre part, l'augmentation de la participation aux programmes n'a pas été évaluée, donc, à court terme, ces deux hypothèses s'annuleront.
- Sept jours d'utilisation sans la glace sont prévus pendant l'été, en se basant sur la situation actuelle à l'aréna Lord Beaverbrook. Deux de ces journées seront utilisées pour la collation des gradés et il aucune compensation financière n'est attendue. Les cinq autres journées seront utilisées pour des tournois et des événements et nous présumons que celles-ci seront facturées au tarif prévu pour les organisations à but non lucratif. (Ce n'est pas tout à fait conforme aux pratiques actuelles où les recettes des tournois sont limitée aux frais exigés pour y assister et où les tarifs varient lorsque l'alcool est permis, ou non, lors de l'événement).

Le tableau 4.1 présente les hypothèses utilisées relativement à l'utilisation de l'aréna et à la participation.

Tableau 4.1 : Hypothèses de l'utilisation de l'aréna

Utilisation de l'aréna	nbre d'heures par sem.	Nbre de sem. par	Nbre moyen d'utilisateurs
Hockey mineur	53	24	s. o.
Patinage pour tous	9	30	15
Location pour le hockey improvisé	3	24	12
Utilisation scolaire (sans frais)	12	20	s. o.
École de hockey	192	8	s. o.
Location pour la journée (entreprise)	0	0	
Location pour la journée (organisation à but non lucratif)	1	5	

4.2.2 Installations aquatiques

- Il est attendu qu'avec l'ouverture de la piscine pour longueurs et de celle récréative, toutes les autres installations aquatiques de la Ville fermeront, y compris les deux piscines extérieures et les piscines intérieures de l'école secondaire Miramichi Valley et le centre récréatif Golden Hawk.
- L'horaire de la piscine utilisé pour calculer l'utilisation et les revenus se base sur les discussions avec les employés de ville responsables des activités aquatiques et comprend :
 - Aquaforme chaque matin, sur l'heure du dîner et tard le soir
 - Aquaforme pour aînés pendant le temps de la journée
 - 15 heures de natation publique
 - les soirées pour les ados
 - divers programmes de mise en forme comme AquaMaman (prénatal et postnatal), Aquagym (étirements), Aquaspinning, une gamme complète de programmes de formation en intervention aquatique et de natation pour tous les âges.
- Le tableau 4.2 présente l'horaire potentiel de la piscine. Ce n'est pas une recommandation quant à l'établissement de l'horaire et cela représente plutôt le nombre d'heures utilisées pour calculer les revenus et les besoins en personnel cohérents avec les plages horaires de la nouvelle installation aquatique.
- Il est à noter que bien que la programmation de la piscine traditionnelle à six voies remplisse aisément les plages horaires disponibles, il reste du temps pour la programmation de la piscine récréative. Il y a également les ressources pour les programmes existants et de l'espace pour une programmation concurrente supplémentaire.

- Il n'y a aucune activité spécialement attribuée à la piscine thérapeutique; cela laisse donc une possibilité de croissance, particulièrement pendant la journée.
- Un ratio de 1 h 25 a été utilisé pour les sauveteurs, et un minimum de deux sauveteurs est nécessaire en tout temps, même s'il y a moins de 25 nageurs dans la piscine. Un sauveteur est aux abords de la piscine, qu'elle soit utilisée ou non, y compris lorsque le personnel enseignant de la piscine travaille ou lorsque l'installation est louée par la communauté, comme l'utilisation de celle-ci par l'équipe de natation.
- Trois sauveteurs (un senior et deux assistants) sont aux abords de la piscine pendant les plages horaires de natation publique et un quatrième est avec un quatrième pour effectuer les remplacements pour les pauses.
- Le tarif à l'heure pour la location par la communauté est basé sur la moyenne des tarifs de trois piscines de la province (Dieppe, Fredericton et Riverview) puisque la ville de Miramichi n'a actuellement pas fixé de tarif de location de la piscine intérieure.

Le tableau 4.3 présente les hypothèses d'utilisation.

Tableau 4.2 : Horaires projetés des installations aquatiques

Lundi							Mardi						
Piscine rectangulaire				Piscine récréative/Piscine			Piscine rectangulaire				Piscine récréative/Piscine		
Heure	Activité	Durée	Nbre	Activité	Durée	Nbre	Heure	Activité	Durée	Nbre	Activité	Durée	Nbre d'utilisateurs
7 h	Longueurs	1,0	8				7 h	Longueurs	1,0	8			
7 h 30													
8 h													
8 h 30													
9 h	AquaForme pour les aînés	2,0	25				9 h 30	Cours de natation préscolaire	= 5 cours de 30 minutes	5 aux 30 minutes	AquaMaman (prénatal et postnatal)	3	
10 h													
10 h 30													
11 h													
11 h 30													
12 h													
12 h 30	Longueurs	1,0	8				Longueurs	1,0	8				
13 h	Utilisation scolaire	3,0	s. o.				13 h	Utilisation scolaire	3,0	s. o.	Hydro Swimming	2	= 25 à l'heure
13 h 30													
14 h													
14 h 30													
15 h													
15 h 30	Cours de natation	= 3 heures (niveau)	21				16 h	Cours de natation	= 12 heures (niveaux 1 à 6)	= 21 à l'heure			
16 h 30													
17 h													
17 h 30													
18 h													
18 h 30													
19 h	Club de natation	3,0	s. o.				19 h 30	Formation en intervention aquatique	3,0	= 24 à l'heure	Natation publique	2,0	25 à l'heure
20 h													
20 h 30													
21 h	Longueurs	2,0	8 à l'heure				21 h	Longueurs	1,5	8 à l'heure			
21 h 30													
22 h													
22 h 30													
23 h													

Mercredi							Jeudi						
Piscine rectangulaire				Piscine récréative/Piscine			Piscine rectangulaire				Piscine récréative/Piscine		
Heure	Activité	Durée	Nbre	Activité	Durée	Nbre	Heure	Activité	Durée	Nbre	Activité	Durée	Nbre
7 h	Longueurs	1,0	8				7 h	Longueurs	1,0	8			
7 h 30													
8 h							8 h	Apprendre à nager - adultes	3	10 à l'heure	AquaGym (étirements)	2	= 25 à l'heure
8 h 30	AquaMaman (prénatal et postnatal)	1	5			8 h 30							
9 h						9 h							
9 h 30	AquaForme pour les aînés	2,0	25	AquaForme pour les aînés			9 h 30						
10 h													
10 h 30													
11 h													
11 h 30							11 h						
12 h	Longueurs	1,0	8				12 h	Longueurs	1,0	8			
12 h 30													
13 h							13 h	Utilisation scolaire	3,0	s. o.			
13 h 30	Cours de natation préscolaire	= 5 cours de 30 minutes	5 aux 30 minutes			13 h 30							
14 h													
14 h 30													
15 h													
15 h 30						15 h 30							
16 h	Cours de natation	= 3 heures (niveaux 1 à 6)	21				16 h	Cours de natation	= 12 heures (niveaux 1 à 6)	= 21 à l'heure			
16 h 30													
17 h	Club de natation	3,0	s. o.			17 h							
17 h 30													
18 h													
18 h 30													
19 h							19 h						
19 h 30							19 h 30						
20 h	Formation en intervention	2,0	= 24 à l'heure	Natation publique	2,0	25 à l'heure	20 h	Formation en	2,0	= 24 à l'heure			
20 h 30													
21 h	Longueurs	2,0	8 à l'heure				21 h	Longueurs	2,5	8 à l'heure			
21 h 30													
22 h													
22 h 30													
23 h							23 h						

Vendredi						
Heure	Piscine rectangulaire			Piscine récréative/Piscine		
	Activité	Durée	Nbre	Activité	Durée	Nbre
7 h	Longueurs	1,0	8			
7 h 30						
8 h						
8 h 30						
9 h						
9 h 30	AquaForme pour les aînés	2,0	25	AquaForme pour les aînés		
10 h						
10 h 30						
11 h						
11 h 30	Longueurs	1,0	8			
12 h						
12 h 30						
13 h	Utilisation scolaire	3,0	s. o.			
13 h 30						
14 h						
14 h 30						
15 h						
15 h 30	Formation en intervention aquatique	4,0	= 24 à l'heure			
16 h						
16 h 30						
17 h	17 h 30 à 18 h 30	2,0	50	17 h 30 à 18 h 30		
17 h 30						
18 h						
18 h 30						
19 h						
19 h 30	Longueurs	2,0	8	Hydro Swimming	2	= 25 à l'heure
20 h						
20 h 30						
21 h						
21 h 30						
22 h						
22 h 30						
23 h						

Samedi							Dimanche						
Piscine rectangulaire				Piscine récréative/Piscine			Piscine rectangulaire				Piscine récréative/Piscine		
Heure	Activité	Durée	Nbre	Activité	Durée	Nbre	Heure	Activité	Durée	Nbre	Activité	Durée	Nbre
7 h	Longueurs	1,0	8				7 h	Longueurs	1,0	8			
7 h 30							7 h 30						
8 h	Cours de natation	= 12 heure		AquaGym (étirements)	2	= 25 à l'heure	8 h	Club de natation	4	s. o.			
8 h 30							8 h 30						
9 h				9 h									
9 h 30				9 h 30									
10 h				10 h									
10 h 30				10 h 30									
11 h	Cours de natation préscolaire	= 5 cours de 30 minutes	5 aux 30 minutes				11 h	Longueurs	1,0	8			
11 h 30							11 h 30						
12 h	Longueurs	1,0	8				12 h						
12 h 30							12 h 30						
13 h	Natation publique	5,0	25 à l'heure	Natation publique			13 h	Natation publique	4,0	25 à l'heure	Natation publique		
13 h 30							13 h 30						
14 h							14 h						
14 h 30							14 h 30						
15 h							15 h						
15 h 30							15 h 30						
16 h	Synchro	2,0	À déterminer				16 h	Longueurs	2,0	16			
16 h 30							16 h 30						
17 h							17 h						
17 h 30							17 h 30						
18 h							18 h						
18 h 30							18 h 30						
19 h	Location pour un événement	2,0	s. o.				19 h						
19 h 30							19 h 30						
20 h	Longueurs	2,0					20 h						
20 h 30							20 h 30						
21 h							21 h						
21 h 30							21 h 30						
22 h							22 h						
22 h 30							22 h 30						
23 h							23 h						

Tableau 4.3 : Hypothèses de l'utilisation de la piscine

Utilisation des piscines	Nbre d'heures par sem.	Nbre de sem. ou de cours par année	Nbre moyen d'usagers par
AquaForme	28	48	8
AquaForme pour les aînés	6	48	25
Natation publique	15	48	25
Soirée pour les ados	2	40	50
AquaMaman (prénatal et	4	40	15
Natation préscolaire (cours de 30 min.)	14	4	5
Natation pour enfants (Cours 1 à 6)	40	4	7
Natation pour enfants (Cours 7 à 9)	2	4	10
Sauvetage sportif	3	1	12
Apprendre à nager (adultes)	3	3	10
AquaGym (étirements)	4	40	25
Hydro Spinning	4	40	10
Étoile de bronze	2	4	12
Médaille de bronze	2	4	12
Croix de bronze	2	4	12
NLS	4	1	8
Synchro	2	4	10
Utilisation scolaire (sans frais)	12	40	25
Location de la piscine (subventionné)	10	40	25
Location de la piscine (pour un événement)	4	40	15

4.2.3 Espace polyvalent

- L'espace polyvalent sera utilisé lorsqu'il est loué par la communauté et pour la programmation du Service du bien-être communautaire et des loisirs;
- Aucun revenu ni dépense n'ont été attribués pour l'utilisation pour la programmation Service du bien-être communautaire et des loisirs en se basant sur l'hypothèse que le coût de l'espace fera partie du budget du service et les programmes seront gérés de manière à être rentables. Les programmes du Service du bien-être communautaire et des loisirs de programmes comme « Girls on the Move » ou ceux sans réservation pour les adolescents. Actuellement, le service perçoit un montant de 3,00 \$ par personne pour la participation à ces événements, mais ces recettes ne sont pas spécifiquement liées à l'installation ou aux dépenses du programme (p. ex. location de la salle, les employés qui ne sont pas des bénévoles, fournitures pour le programme, etc.). Aux fins de cette évaluation, les recettes présumées sont suffisantes pour couvrir les coûts de ce type de programmes;
- Les programmes communautaires déterminés pour l'espace polyvalent incluent notamment le yoga et le Tai Chi. Ce sont des programmes de jour, de soir et de fins de semaine. Nous avons supposé que les groupes communautaires loueront l'espace au service et qu'ils couvriront leurs frais (de location et les autres) grâce aux frais d'inscription qu'ils facturent aux participants. C'est une pratique habituelle dans la plupart des collectivités. Puisque l'espace peut être divisé, les possibilités d'augmenter l'offre de services sont considérables. Les heures utilisées sont en grande partie celles qui ont été transférées des installations désaffectées;
- Les locations pour la tenue de réunions, par des organisations privées ou communautaires, ne sont pas faciles à localiser dans les installations actuelles de Miramichi et, jusqu'à maintenant, le service n'a jamais facturé la location des salles de réunion. De meilleures installations seront disponibles au Complexe multifonctionnel et en modifiant les politiques de fixation des prix le Service du bien-être communautaire et des loisirs pourrait générer des revenus avec la location des salles de réunion. Toutefois, en se basant sur la pratique actuelle, nous avons pas présumé de revenus provenant de la location des salles de réunion.
- Les tarifs de location du mur d'escalade et de la salle multifonctionnelle pour un événement sont une estimation, car la communauté ne nous a fourni aucun renseignement quant à l'utilisation attendue.

Le tableau 4.4 présente l'utilisation attendue de l'espace polyvalent.

Tableau 4.4 : Hypothèses de l'utilisation de l'espace multifonctionnel

Utilisation de l'espace multifonctionnel	Nbre d'heures par sem.	Nbre de sem. par année
Locations pour les rencontres communautaires	0	0
Programmes communautaires	42	35
Location du mur d'escalade et de la salle	2	30

4.2.4 Gymnase

- Selon l'évaluation des besoins, l'hypothèse que toutes les utilisations des gymnases existants (y compris celui de l'école secondaire Miramichi Valley) seront transférées au Complexe multifonctionnel et celle que le temps supplémentaire demandé par les usagers pour les nouveaux programmes serait accordé, la demande est beaucoup plus grande que ce que peut accueillir les gymnases du Complexe multifonctionnel. Toutefois, comme cela est indiqué dans l'évaluation des besoins, le rôle du gymnase du Complexe multifonctionnel sera de compléter l'offre des gymnases scolaires qui continueront à répondre à la plupart des besoins de la collectivité. Le gymnase du Complexe multifonctionnel pourrait être préféré à ceux des écoles parce qu'il y aura moins de restrictions quant à l'utilisation, mais notre hypothèse est que les gymnases scolaires continueront de desservir la collectivité.
- Alors que toutes les utilisations ont été notées comme si elles nécessitaient un gymnase complet, il appert que dans de nombreux cas deux groupes pourraient se partager le gymnase;
- Conformément à la pratique actuelle, aucune utilisation n'a été déterminée pour l'été. Toutefois, nous avons présumé que le service préparerait la programmation d'été de l'installation (de jour seulement) et que les groupes communautaires manifesteraient leur intérêt à offrir une programmation estivale une fois la construction achevée;
- À l'instar de l'espace polyvalent, aucun revenu ne sera déterminé relativement aux programmes du Service du bien-être communautaire et des loisirs (p. ex. le temps libre de gymnase), en assumant que les frais facturés aux participants couvriront les coûts.
- Nous n'avons pas déterminé de revenus liés à la location, privée ou à la journée, du gymnase. Cela ne fait pas partie des mœurs à Miramichi, mais pourrait être une source de revenus pour le Complexe multifonctionnel.

Le tableau 4.5 présente le temps de gymnase utilisé pour générer la formule type.

Tableau 4.5 : Hypothèses de l'utilisation du gymnase

Utilisation du gymnase	Nbre d'heures par sem.	Nbre de sem. par année
Location d'un gymnase complet (à l'heure), les soirs et la fin de semaine	35	40
Location d'un gymnase (à l'heure), dans la journée	8	40
Programmes du service (soirs et fins de semaine)	15	40
Programme du service (dans la journée)	15	40

4.2.5 Autres espaces et revenus potentiels

- L'utilisation de la piste de marche et de jogging est actuellement facturée au coût de 3,00 \$ par personne pour 12 heures d'utilisation du gymnase Golden Hawk Gymnase par semaine. Si on se fie aux programmes de marche semblables, on peut s'attendre à ce que la majorité des 150 usagers par mois deviennent des habitués et qu'ils participent plusieurs fois par semaine pendant plusieurs mois. En fonction de cette hypothèse, il y aura peut-être de 10 à 15 marcheurs réguliers. La capacité de répondre à des besoins croissants est très importante et il est recommandé d'instaurer une formule de laissez-passer pour la marche. La projection utilisée dans cette formule type est de 200 usagers uniques par année achetant un laissez-passer au coût de 100 \$.
- Des revenus supplémentaires provenant des concessions, d'un pourcentage des entrées lors des événements, des profits sur les cours et des frais d'adhésion (s'il y a lieu), des publicités, des dons, etc. doivent être attendus. Nous n'avons pas estimé ces revenus.
- Un service de restauration sera disponible au Complexe multifonctionnel et sera assurément une amélioration par rapport aux services offerts aux installations actuelles. Toutefois, le nombre de clients potentiels ne soutiendra pas une franchise nationale, un restaurant ou une autre option offrant un service complet. Bien qu'il existe une variété d'options permettant d'offrir un service de restauration et que celles-ci devront être approfondies par le service, une combinaison de concessions et de distributeurs automatiques ne serait pas inhabituelle dans ce type d'installation. Bien qu'il serait peut-être possible de générer certains revenus, il serait plus approprié de considérer que c'est plutôt un service rendu aux clients.
- Il a été suggéré de fournir des espaces de bureaux et de les louer pour en faire une source de revenus supplémentaire. Même si la Ville était prête à assumer le rôle de propriétaire et qu'il y avait une demande pour plus d'espaces commerciaux à louer à Miramichi, ce ne serait pas un scénario probable. Les coûts de construction du Complexe multifonctionnel seraient beaucoup plus élevés que ceux nécessaires à la construction d'un espace commercial ailleurs à Miramichi. Les coûts de fonctionnement communs (ramassage de la neige et aménagement paysager) seraient également plus élevés en raison des coûts liés aux employés municipaux. Par conséquent, le coût des loyers au

Complexe multifonctionnel serait beaucoup plus élevé que celui d'un espace de bureau comparable situé ailleurs dans la communauté. Pour être compétitifs, les loyers devraient être subventionnés par la municipalité, ce qui irait à l'encontre de l'objectif qui est d'augmenter les revenus et qui ne serait pas acceptable pour les contribuables qui possèdent des propriétés commerciales, en particulier si ces propriétés sont vacantes.

4.3 APPROCHE DE GESTION

Nous présumons que c'est le Service du bien-être communautaire et des loisirs de la ville de Miramichi qui exploitera le Complexe multifonctionnel. Le personnel proposé au tableau 4.5 présente les ressources qui sont nécessaires au fonctionnement de la nouvelle installation, selon notre expérience avec d'autres complexes de loisirs multifonctionnels comparables et les renseignements recueillis auprès des employés du Service du bien-être communautaire et des loisirs. Ce n'est pas notre objectif « réaffecter » le personnel existant au Complexe multifonctionnel. C'est le service qui déterminera quels sont les postes existants, reclassés ou nouveaux. Cependant, la dotation en personnel et les autres coûts utilisés pour créer la formule type font déjà largement partie du budget de fonctionnement de la ville.

Le personnel, à temps plein et à temps partiel, présenté au tableau 4.6 reflète les heures de fonctionnement, les ratios de participation du personnel et les postes nécessaires au fonctionnement de l'installation. Cela devrait être considéré comme un point de départ pour la discussion. Il est basé sur les politiques et pratiques de la ville et peut augmenter ou diminuer.

Même si nous avons inclus un poste à temps plein pour la coordination du programme, comme indiqué précédemment, le personnel ne comprend pas les effectifs à temps partiel associé aux programmes de vie active ou de loisirs du Service du bien-être communautaire et des loisirs; ces coûts sont censés être couverts par les recettes du programme. Des employés à temps partiel sont nécessaires pour le bon fonctionnement de la piscine comme indiqué au le tableau 4.2. Les postes ont été examinés avec le superviseur des activités aquatiques du Service du bien-être communautaire et des loisirs. D'autres employés à temps partiel associés au service d'aréna, à l'entretien et au service à la clientèle seraient courants pour ce type d'installation.

Les salaires, les salaires horaires et les taux de prestations sont conformes à la pratique actuelle à Miramichi.

Tableau 4.6 : Personnel proposé pour l'installation proposée

Personnel proposé				
Poste	Salaire	Salaire horaire	Taux des prestations	ETP
Personnel à temps plein				
Gestionnaire des installations/Directeur	75 000 \$		33 %	1,00
Coordonnateur des activités aquatiques	50 000 \$		33 %	1,00
Coordonnateur de l'installation	55 000 \$		33 %	1,00
Coordonnateur de programma	50 000 \$		33 %	1,00
Adjoint administratif (35 heures par semaine)	40 000 \$		33 %	1,00
Personnel de fonctionnement (40 heures par semaine)	52 000 \$		33 %	3,00
Personnel à temps partiel				
Garde en chef	6 272	12,00 \$	13 %	3,45
Garde adjoint	5 472	11,05 \$	13 %	3,01
Instructeur	2 720	10,55 \$	13 %	1,49
Instructeur d'AquaForme	480	10,55 \$	13 %	0,26
Caissier/Assistance au service à la clientèle	2 640	10,30 \$	13 %	1,45
Personnel d'entretien	5 824	20,00 \$	13 %	3,20
Préposé de patinoire - patinage public	270	10,55 \$	13 %	0,15
Superviseur du mur d'escalade et des	450	10,55 \$	13 %	0,25
Total du temps plein et de l'équivalent temps plein				21,26

4.4 HYPOTHÈSES RELATIVES AUX COÛTS DE FONCTIONNEMENT

Les coûts de fonctionnement du Complexe multifonctionnel, exclusifs au personnel, sont décrits au tableau 4.7. Ce sont des estimations générales fondées sur d'autres installations similaires. Un certain nombre de ces coûts sont comparables à l'expérience actuelle de Miramichi (p. ex. une assurance pour les installations désaffectées coûte environ 43 000 \$; les produits chimiques et les produits de nettoyage coûtent 19 000 \$) et, dans certains cas, nous avons inclus des coûts qui ne font pas partie du budget de Miramichi (comme la reconnaissance des bénévoles et la formation du personnel). Une différence majeure est dans le budget concerne le budget pour le marketing et la promotion. Nous avons alloué 20 000 \$ pour promouvoir la nouvelle installation et encourager la participation. Le budget actuel du Service du bien-être communautaire et des loisirs pour la publicité est de 8600 \$.

Tableau 4.7 : Coûts de fonctionnement (exclusifs au personnel)

Bureau général	Coûts
Marketing, promotions	20 000,00 \$
Fournitures de bureau	10 000,00 \$
Équipement de bureau	10 000,00 \$
Téléphone	6 000,00 \$
Frais postaux/Messagerie	2 000,00 \$
Assurances	46 000,00 \$
Cotisations/Abonnement	500,00 \$
Reconnaissance des bénévoles/Recrutement	2 000,00 \$
Entretien	Coûts
Produits chimiques pour la piscine	10 000,00 \$
Fournitures de nettoyage et d'entretien	10 000,00 \$
Réparations des petits équipements	10 000,00 \$
Réparations mineures à l'immeuble	10 000,00 \$
Services de nettoyage sous contrat	20 000,00 \$
Coûts du programme	Coûts
Fournitures pour la piscine	10 000,00 \$
Formation du personnel à temps partiel	3 000,00 \$

En plus des frais mentionnés ci-dessus, les services publics représentent d'autres dépenses importantes. Le coût des services publics est fondé sur un rapport antérieur¹⁹ et est estimé à environ 2,50 \$ du pied carré brut et comprend le chauffage, l'eau courante, l'électricité et un peu de gestion de la durée utile. Cette estimation devrait être examinée et confirmée par une comparaison avec d'autres installations actuellement en exploitation. Selon le coût au pied carré brut estimé et la taille prévue de l'installation, le coût annuel des services publics à prévoir est d'environ 300 000 \$.

4.5 HYPOTHÈSES RELATIVES AUX REVENUS

Les revenus ont été générés en fonction du programme et des tarifs de location existants (ou ceux fournis par les employés). Dans certains cas, par exemple celui de la location de la piscine intérieure à des groupes communautaires (actuellement impossible considérant l'horaire de la piscine municipale), un tarif horaire est proposé.

Tous les tarifs n'ont pas été utilisés dans le calcul des revenus. Par exemple, nous n'avons pas utilisé les tarifs familiaux ou les laissez-passer à usages multiples. Il n'est pas encore possible, à ce point de l'évaluation, de déterminer combien de personnes parmi les « nageurs publics » auront un abonnement familial ou individuel, un laissez-passer à usages multiples ou encore, seront des aînés, etc. Nous avons donc effectué les calculs avec les tarifs à l'utilisation. Les revenus pourraient être légèrement plus élevés. D'autre part, il faut également supposer que l'utilisation pourrait également être sous-estimée et les deux situations auront un effet l'une sur l'autre.

Les tarifs utilisés sont indiqués dans le Tableau 4.8.

¹⁹ Évaluation des infrastructures de loisirs et rapport comparatif d'Architecture49. 2014

Tableau 4.8 : Hypothèse de tarifs et de frais

Tarifs et frais du programme		
Programmes aquatiques et utilisation	Prix	Durée de l'utilisation
Accès libre à la piscine (quotidien)/Natation	3,00 \$	par période
Soirée pour les ados	3,00 \$	par période
Accès libre à l'AquaMaman (prénatal et	3,00 \$	par période
Natation préscolaire (cours de 30 min.)	35,00 \$	par cours de groupe
Natation pour enfants (Cours 1 à 6)	50,00 \$	par cours de groupe
Natation pour enfants (Cours 7 à 9)	60,00 \$	par cours de groupe
Sauvetage sportif	60,00 \$	par cours de groupe
Apprendre à nager (adultes)	60,00 \$	par cours de groupe
AquaGym (étirements)	3,00 \$	par cours de groupe
Hydro Spinning	3,00 \$	par cours de groupe
Nager pour survivre (instructeurs)	200,00 \$	par cours de groupe
Étoile de bronze	60,00 \$	par cours de groupe
Médaille de bronze	120,00 \$	par cours de groupe
Croix de bronze	100,00 \$	par cours de groupe
NLS	200,00 \$	par cours de groupe
Synchro	60,00 \$	par cours de groupe
Location de la piscine (subventionné)	45,00 \$	à l'heure
Location de la piscine (non subventionnée)	90,00 \$	à l'heure
Location de la piscine (non subventionnée)	90,00 \$	à l'heure
Programmes à l'aréna		
Hockey mineur	70,00 \$	à l'heure
Patinage pour tous	3,00 \$	à l'heure
École de hockey	155,00 \$	à l'heure
Location (organisation à but non lucratif)	500,00 \$	par jour
Gymnases		
Gymnase complet	60,00 \$	à l'heure
Espace « vie active »	35,00 \$	à l'heure
Salle de réunion	25,00 \$	au 3 heures
Mur d'escalade et salle de réception	100,00 \$	au 2 heures

4.5.1 Projections de revenus

Le tableau 4.9 présente les projections de revenus basées sur l'utilisation indiquées dans les tableaux précédents ainsi que les tarifs et les frais indiqués dans la section précédente. Comme indiqué précédemment, nos hypothèses concernant les frais et les sources de revenus sont très conservatrices. Dans la plupart des cas, il demeure possible d'accommoder une augmentation de l'utilisation dans les espaces proposés, ce qui pourrait améliorer les revenus. En particulier en ce qui concerne l'utilisation estivale et celle dans la journée. Plusieurs cours pourraient certainement être ajoutés à l'horaire de la piscine, même si la programmation de la piscine traditionnelle est plutôt chargée, il pourrait y avoir des besoins supplémentaires en sauveteurs pour surveiller d'autres portions de la piscine. La programmation supplémentaire pourrait aussi prévoir l'utilisation d'autres piscines.

Tableau 4.9 : Projection des revenus par secteur de programmation

INSTALLATIONS AQUATIQUES							
PROGRAMMES DE NATATION PUBLIQUE ET D'ACCÈS LIBRE	Nbre de séances/de fois	Annuel sem. par	Séances par année	Prix	Nbre de participants à l'heure	Revenus	
AquaForme (longueurs)	28	48	s. o.	3,00 \$	8	32 256,00 \$	
AquaForme pour les aînés (longueurs)	6	48		3,00 \$	25	21 600,00 \$	
AquaGym (étirements)	4	40		3,00 \$	25	12 000,00 \$	
Hydro Spinning	4	40		3,00 \$	10	4 800,00 \$	
AquaMaman (prénatal et postnatal)/Parent	4	40		3,00 \$	15	7 200,00 \$	
17 h 30 à 18 h 30	1	40		3,00 \$	50	6 000,00 \$	
Natation publique	15	48		3,00 \$	25	54 000,00 \$	
ENSEIGNEMENT		Nbre de classes	Annuel sem. par	Séances par année	Prix	Nbre de participa	Revenus
Natation préscolaire (cours de 30 min.)	28	s. o.	4	35,00 \$	5	19 600,00 \$	
Natation pour enfants (Cours 1 à 6)	40		4	50,00 \$	7	56 000,00 \$	
Natation pour enfants (Cours 7 à 9)	2		4	60,00 \$	10	4 800,00 \$	
Sauvetage sportif	3		1	60,00 \$	12	2 160,00 \$	
Apprendre à nager (adultes)	3		3	60,00 \$	10	5 400,00 \$	
Étoile de bronze	2		4	60,00 \$	12	5 760,00 \$	
Médaille de bronze	2		4	125,00 \$	12	12 000,00 \$	
Croix de bronze	2		4	100,00 \$	12	9 600,00 \$	
NLS	1		1	200,00 \$	8	1 600,00 \$	
Synchro	2		4	60,00 \$	10	4 800,00 \$	
LOCATION		Nbre d'heure par sem.	Sem. par année	Séances par année	Prix	Nbre de participants	Revenus
Location de la piscine (subventionnée)	10	40	s. o.	45,00 \$	s. o.	18 000,00 \$	
Location de la piscine (non subventionnée)	4	40		90,00 \$		14 400,00 \$	
Location par les écoles	18	40		0,00 \$		0,00 \$	
Total des revenus						291 976,00 \$	
ARÉNA							
Location de la patinoire	Nbre d'heure par sem.	Nbres de sem. par	Nbre moyen de participants	Prix		Revenus	
Hockey mineur	53	24	s. o.	70,00 \$	s. o.	89 040,00 \$	
Location pour le hockey improvisé	3	24	12	3,00 \$		2 592,00 \$	
Patinage pour tous	9	30	15	2,50 \$		10 125,00 \$	
Utilisation scolaire (sans frais)	12	20	s. o.	0,00 \$		0,00 \$	
École de hockey	24	8	s. o.	155,00 \$		29 760,00 \$	
Location pour la journée (organisation à but non lucratif)	1	5	s. o.	500,00 \$		2 500,00 \$	
Total des revenus						134 017,00 \$	
ESPACE MULTIFONCTIONNEL ET GYMNASES							
Location et utilisation	Nbre d'heure par sem.	Nbres de sem. par	Nbre moyen de participants	Prix		Revenus	
Locations pour les rencontres communautaires	0	0	s. o.	25,00 \$		0,00 \$	
Programmes communautaires	42	35		35,00 \$		51 450,00 \$	
Location du mur d'escalade et de la salle multifonctionnelle pour un événement	2	30		100,00 \$		6 000,00 \$	
Location d'un gymnase complet (à l'heure), les soirs et la fin de	35	40		60,00 \$		84 000,00 \$	
Location d'un gymnase (à l'heure), dans la journée	8	40		60,00 \$		19 200,00 \$	
Programmes du service (soirs et fins de semaine)	15	40		0,00 \$		0,00 \$	
Programme du service (dans la journée)	15	40		0,00 \$		0,00 \$	
Total des revenus annuels						160 650,00 \$	
Total des revenus annuels						586 643,00 \$	

4.6 FORMULE TYPE DE FONCTIONNEMENT

Les coûts nets de fonctionnement projetés (Tableau 4.10) sont basés sur les hypothèses mentionnées aux sections précédentes. La formule type ne tient pas compte de la programmation supplémentaire qui pourrait changer lorsque le Complexe multifonctionnel sera construit, des initiatives de marketing qui pourraient être développées, des politiques qui permettraient d'accroître ou de limiter la participation ou de toutes autres directives qui ne font pas partie de cette étude. Ces projections sont un point de départ raisonnable à partir duquel il sera possible d'élaborer une programmation plus précise et d'établir des projections pour la planification et le budget. Le coût des employés à temps plein est indexé de 2 % par année, prenant ainsi compte de l'augmentation du coût de la vie et de l'avancement progressif des employés selon l'échelle de rémunération. Les autres coûts de fonctionnement sont aussi indexés de 2 % par année.

Le coût de fonctionnement net ne comprend pas les contributions à la conservation des immobilisations ni le remboursement de la dette. Bien que ce ne soit pas la pratique actuelle à Miramichi, il serait peut-être souhaitable prendre en compte les contributions à la conservation des immobilisations et d'en faire une évaluation dans le cadre de l'examen des opérations recommandé.

Le total des coûts de fonctionnement annuels bruts de la première année complète d'exploitation, en utilisant les hypothèses décrites dans cette section du rapport, est d'environ 1,27 million de dollars. Plusieurs de ces coûts font déjà partie du budget de fonctionnement du Service du bien-être communautaire et des loisirs. Bien qu'il ne soit pas possible de faire une comparaison directe, en raison de la manière dont les budgets sont maintenus, les dépenses prévues au budget de 2014 pour les installations existantes (qui seront désaffectées lors de l'ouverture du Complexe multifonctionnel) étaient de 1,25 million de dollars. Les coûts des programmes sont comparables à ceux inclus dans le plan des activités, en ajoutant environ 168 000 \$ à ce total, et ce, pour l'ensemble des dépenses de l'ordre de 1,5 million de dollars.

Cette estimation suggère que les coûts du Complexe multifonctionnel sont légèrement inférieurs à ceux des installations désaffectées, mais il peut en fait être surestimé les économies en raison de la dotation en personnel proposée. Le budget du Complexe multifonctionnel prévoit un gestionnaire des installations, un coordonnateur de programme et le personnel administratif et de service à la clientèle qui peuvent assumer certaines tâches effectuées par le personnel existant ne sont pas représentés dans les budgets des installations désaffectées. Nous avons recommandé un examen opérationnel pour clarifier la façon dont le personnel du Complexe multifonctionnel s'intégrerait à celui du service et nous croyons que cela démontrerait un certain dédoublement et que, conséquemment, cela donnerait l'occasion de réaliser des économies supplémentaires relativement au personnel du Service du bien-être communautaire et des loisirs.

Le plan d'activités prévoit des recettes d'environ 587 000 \$ lors de sa première année de fonctionnement. Elles sont plus élevées que celles de 2014 qui s'élevaient à environ 400 000 \$, cette différence pourrait être attribuée à la désaffectation des installations. Toutefois, il n'est pas possible de faire une comparaison directe des recettes, en raison de la manière dont les budgets sont maintenus et dont la facturation est effectuée par le Service.

Le plan d'activités mentionne un déficit annuel de fonctionnement d'environ 670 000 \$. Ce sera une légère amélioration comparativement au rendement financier des installations que le Complexe multifonctionnel remplacera. Il reflète les pratiques actuelles de tarification à Miramichi. Il suppose également que l'efficacité de fonctionnement associée à un aréna à deux patinoires est reportée jusqu'à ce que la patinoire du Centre civique soit désaffectée et remplacée par celle du Complexe multifonctionnel.

Tableau 4.10 : Formule type de fonctionnement de cinq ans

Salaires	Année 1 TOTAL	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5
Personnel à temps plein					
Gestionnaire des installations/Directeur	99 750,00 \$	101 745,00 \$	103 779,90 \$	105 855,50 \$	107 972,61 \$
Coordonnateur des activités aquatiques	66 500,00 \$	67 830,00 \$	69 186,60 \$	70 570,33 \$	71 981,74 \$
Coordonnateur de l'installation	73 150,00 \$	74 613,00 \$	75 105,26 \$	77 627,37 \$	79 179,91 \$
Coordonnateur de programme	66 500,00 \$	67 830,00 \$	69 186,60 \$	70 570,33 \$	71 981,74 \$
Adjoint administratif (35 heures par semaine)	53 200,00 \$	54 264,00 \$	55 349,28 \$	56 456,27 \$	57 585,39 \$
Personnel de fonctionnement (40 heures par semaine)	69 160,00 \$	70 543,20 \$	71 954,06 \$	73 393,15 \$	74 861,01 \$
Coût total des employés à temps plein	428 260,00 \$	436 825,20 \$	445 561,70 \$	454 472,94 \$	463 562,40 \$
Personnel à temps partiel					
Garde en chef	85 048,32 \$	86 749,29 \$	88 484,27 \$	90 253,96 \$	92 059,04 \$
Garde adjoint	68 326,13 \$	69 692,65 \$	71 086,50 \$	72 508,23 \$	73 958,40 \$
Instructeur	32 426,48 \$	33 075,01 \$	33 736,51 \$	34 411,24 \$	35 099,46 \$
Instructeur d'AquaForme	5 722,32 \$	5 836,77 \$	5 953,50 \$	6 072,57 \$	6 194,02 \$
Caissier/Assistance au service à la clientèle	31 472,76 \$	32 102,22 \$	32 744,26 \$	33 399,14 \$	34 067,13 \$
Personnel d'entretien	131 622,40 \$	134 254,85 \$	136 939,94 \$	139 678,74 \$	142 472,32 \$
Préposé de patinoire - patinage public	3 218,81 \$	3 283,18 \$	3 348,84 \$	3 415,82 \$	3 484,14 \$
Superviseur du mur d'escalade	5 364,68 \$	5 471,97 \$	5 581,41 \$	5 693,04 \$	5 806,90 \$
Coût total des employés à temps partiel	363 201,89 \$	370 465,93 \$	377 875,24 \$	385 432,75 \$	393 141,40 \$
Coût total des employés	791 461,89 \$	807 291,13 \$	823 436,95 \$	839 905,69 \$	856 703,80 \$
Bureau général					
Marketing, promotions	20 000,00 \$	20 400,00 \$	20 808,00 \$	21 224,16 \$	21 648,64 \$
Fournitures de bureau	10 000,00 \$	10 200,00 \$	10 404,00 \$	10 612,08 \$	10 824,32 \$
Équipement de bureau	10 000,00 \$	10 200,00 \$	10 404,00 \$	10 612,08 \$	10 824,32 \$
Téléphone	6 000,00 \$	6 120,00 \$	6 242,40 \$	6 367,25 \$	6 494,59 \$
Frais postaux/Messagerie	2 000,00 \$	2 040,00 \$	2 080,80 \$	2 122,42 \$	2 164,86 \$
Assurances	46 000,00 \$	46 920,00 \$	47 858,40 \$	48 815,57 \$	49 791,88 \$
Cotisations/Abonnement	500,00 \$	510,00 \$	520,20 \$	530,60 \$	541,22 \$
Reconnaissance des bénévoles/Recrutement	2 000,00 \$	2 040,00 \$	2 080,80 \$	2 122,42 \$	2 164,86 \$
Coût total des frais de bureau	96 500,00 \$	98 430,00 \$	100 399,00 \$	102 407,00 \$	104 455,00 \$
Coût de l'entretien					
Services publics	295 770,00 \$	301 685,00 \$	307 719,00 \$	313 873,00 \$	320 151,00 \$
Produits chimiques pour la piscine	10 000,00 \$	10 200,00 \$	10 404,00 \$	10 612,00 \$	10 824,00 \$
Fournitures de nettoyage et d'entretien	10 000,00 \$	10 200,00 \$	10 404,00 \$	10 612,00 \$	10 824,00 \$
Réparations des petits équipements	10 000,00 \$	10 200,00 \$	10 404,00 \$	10 612,00 \$	10 824,00 \$
Réparations mineures à l'immeuble	10 000,00 \$	10 200,00 \$	10 404,00 \$	10 612,00 \$	10 824,00 \$
Services de nettoyage sous contrat	20 000,00 \$	20 400,00 \$	20 808,00 \$	21 224,00 \$	21 649,00 \$
Coût total de l'entretien	355 770,00 \$	362 885,40 \$	370 143,11 \$	377 545,97 \$	385 096,89 \$
Coût du programme					
Fournitures pour la piscine	10 000,00 \$	10 200,00 \$	10 404,00 \$	10 612,08 \$	10 824,32 \$
Formation du personnel à temps partiel	3 000,00 \$	3 060,00 \$	3 121,20 \$	3 183,62 \$	3 247,30 \$
Coût total du programme	13 000,00 \$	13 260,00 \$	13 525,20 \$	13 795,70 \$	14 071,62 \$
TOTAL DES DÉPENSES	1 256 731,89 \$	1 281 866,53 \$	1 307 503,86 \$	1 333 653,93 \$	1 360 327,01 \$
Revenues - Piscine	291 976,00 \$	300 735,28 \$	309 757,34 \$	319 050,06 \$	328 621,56 \$
Revenus - Aréna	134 017,00 \$	138 037,51 \$	142 178,64 \$	146 443,99 \$	150 837,31 \$
Revenues - Espace multifonctionnel et gymnase	160 650,00 \$	165 469,50 \$	170 433,59 \$	175 546,59 \$	180 812,99 \$
TOTAL DES REVENUS	586 643,00 \$	604 242,29 \$	622 369,56 \$	641 040,65 \$	660 271,86 \$
DÉFICIT NET	(670 088,89) \$	(677 624,24) \$	(685 134,30) \$	(692 613,29) \$	(700 055,15) \$

ANNEXE A

LES COMPLEXES RÉCRÉATIFS À VOCATION MULTIPLE – EFFETS POSITIFS, PRINCIPES DE CONTRUCTION ET ENRICHISSEMENT DE L'OFFRE DE SERVICES

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE COMMUNAUTAIRE, AVANTAGES POUR LA SANTÉ ET SUR LE PLAN SOCIAL²⁰

Plusieurs recherches tendent à démontrer que les avantages économiques, sociaux ainsi que pour la santé qui sont fréquemment attribués aux activités de loisirs sont en fait maximisés par les complexes multifonctionnels.

Il est reconnu depuis longtemps que dans un environnement économique où la concurrence est de plus en plus féroce les collectivités offrant des ressources récréatives de qualité sont avantagées par rapport aux autres lorsque vient le temps d'attirer de nouveaux investisseurs ainsi que de recruter la main-d'œuvre qualifiée et la retenir. En effet, certaines études suggèrent même que les infrastructures de loisirs sont le facteur le plus important après les soins de santé et l'éducation pour attirer les entreprises et une main-d'œuvre stable dans une région et les y retenir. Plusieurs auteurs, notamment le Dr John Crompton de Texas A & M, un grand spécialiste des avantages économiques liés aux loisirs, M. Richard Florida, l'auteur du succès de librairie *Creative Cities*, et Enid Slack de la Laidlaw Foundation ont écrit, en long et en large, sur les avantages des activités récréatives pour les entreprises locales.

- « Les petites entreprises classent l'offre d'activités de loisirs, les parcs et les espaces publics au premier rang parmi les éléments de qualité de vie ayant un effet sur le choix de l'endroit où s'installer [...] »²¹
- « L'offre d'activités de loisirs, les parcs et les espaces publics sont importants pour attirer les petites entreprises et les régions qui ne le réalisent pas risquent fort d'être désavantagées vis-à-vis les villes qui mettent l'accent sur ces commodités. »²²
- « Pour être compétitives, les villes doivent attirer les entreprises et la main-d'œuvre qualifiée. Les services améliorant la qualité de vie des individus dans la collectivité (comme les parcs, les activités de loisirs et culturelles) ont une place importante parmi les caractéristiques qui attirent les travailleurs expérimentés dans un endroit particulier [...] »²³
- « Plus de 90 % des entreprises en Amérique emploient 10 personnes ou moins et ce sont ces petites entreprises qui connaissent la plus forte croissance au niveau du démarrage. Ces propriétaires d'entreprises peuvent vivre où ils le souhaitent et ils échangeront certainement

²⁰ Cette annexe est tirée d'un document de travail provenant d'une analyse antérieure : Évaluation des infrastructures de loisirs et rapport comparatif d'Architecture49. 2014

²¹ Steve Hill, newsteam@agnews.tamu.edu from Interview with Dr. J. Crompton, *Parks, Recreation Could Help Attract Business* (1995).

²² Florida, Richard, *Competing on Creativity; Planning Ontario Cities in the North American Context* Un rapport préparé pour le Ontario Ministry of Enterprise, Opportunity and Innovation and the Institute for Competitiveness and Prosperity, page 1

²³ Slack, E. (2003). *Municipal Funding for Recreation*. Préparé pour la Fondation Laidlaw

une portion de leurs revenus potentiels pour une possible meilleure qualité de vie. »²⁴

Ces citations, qui reflètent un thème commun faisant partie d'un corpus de plus en plus grand, mentionnent l'importance des installations de loisirs de haute qualité pour attirer les entreprises et les investisseurs dans une collectivité et pour retenir la main-d'œuvre qualifiée. Les installations de loisirs existantes à Miramichi ne semblent pas soutenir l'économie locale de façon importante. Bien que des rénovations et des mises à niveau amélioreraient sans aucun doute cette situation, cette stratégie a peu de chance d'avoir le même effet qu'un nouveau complexe multifonctionnel. Un nouveau complexe multifonctionnel enverra un message différent aux investisseurs potentiels en présentant une installation marquante, conçue dans les règles de l'art, et un point d'intérêt de qualité dans la communauté où les besoins de chacun pourraient être satisfaits. C'est le type d'installation qui pourrait être la pièce maîtresse d'une stratégie régionale de marketing et de promotion.

Une des tendances les plus répandues dans la prestation de services de loisirs au Nouveau-Brunswick, et ailleurs au Canada, est de mettre l'accent sur l'activité physique et un mode de vie sain. Pour les raisons suivantes, nous pouvons nous attendre à ce qu'un complexe multifonctionnel à Miramichi puisse avoir des effets bénéfiques pour la santé plus importants que ceux associés à la mise à niveau ou à la rénovation des installations existantes. Le complexe peut :

- offrir des installations qui ne sont actuellement pas disponibles (p. ex. une piscine thérapeutique, une piste de marche bien conçue) et qui permettraient une programmation spécialisée axée sur le bien-être.
- élargir de façon considérable l'offre d'espaces polyvalents bien conçus pouvant être utilisés pour des programmes d'activité physique.
- rendre possible la programmation croisée (gymnase et natation) et la programmation pour toute la famille (piscine récréative avec des composantes comme un mur d'escalade aquatique).
- offrir un meilleur espace polyvalent et des salles pour les programmes éducatifs visant à promouvoir la santé et le bien-être.

Les complexes polyvalents font généralement augmenter l'utilisation des installations de loisirs et, plus important encore, attirent fréquemment de nouveaux usagers. De plus, parce que toutes les installations sont sous un même toit, ces complexes contribuent de façon importante à un large éventail d'objectifs sociaux (y compris des niveaux plus élevés de cohésion au sein de la communauté et d'interactions sociales, des contacts intergénérationnels et des possibilités d'offrir des programmes partagés).

²⁴ Gale Group (2004). *Leverage your parks: a quality parks system, which B.R. lacks, can help keep workers and attract new companies - Community – Interview*. Consulté le 10 décembre 2004 sur le site : <http://www.findarticles.com>

L'actuel modèle des installations de Miramichi se concentre largement sur des installations à usage exclusif, géographiquement dispersé et nécessitant peu d'équipements complémentaires et de soutien pour maximiser l'utilisation par la communauté. Un complexe multifonctionnel présente un nouveau modèle ayant la capacité d'attirer ceux qui ne participent habituellement pas de manière régulière ou fréquente tout en créant un point d'intérêt pour de la communauté. Bien que la municipalité a offert une excellente programmation pour les jeunes au centre récréatif Golden Hawk (en réservant une salle pour les adolescents et un skate park extérieur), nous prévoyons qu'un nouveau complexe polyvalent pourrait être plus attrayant et répondre aux besoins d'un plus large éventail de jeunes. Le complexe multifonctionnel sera une installation qui encourage le flânage et offre des occasions de socialisation impromptues grâce à sa conception et à sa programmation. Les gens viendront et seront encouragés à utiliser l'installation dans son ensemble de façon répétée. Les jeunes qui ont un endroit où se rassembler peuvent être invités à partager leurs idées pour l'établissement de la programmation pour d'autres activités (p. ex., baignade pour les jeunes seulement, des occasions créatives pour ceux qui ne sont pas, ou pas uniquement, intéressés par les sports). Les interactions communautaires appuient la cohésion sociale et contribuent au bien-être à l'aide d'activités sociales et de réseaux sociaux.

Contrairement aux installations autonomes, les centres récréatifs multifonctionnels offrent de nombreuses occasions de programmation croisée (p. ex. un programme de gymnastique et natation) ou de programmation simultanée (p. ex. tous les membres d'une même famille peuvent participer simultanément aux programmes de leur choix sous un même toit). En conséquence, la municipalité est en position d'élargir son offre de programme dans des domaines d'intérêt différents et dans différentes combinaisons de services. De plus, seuls les grands centres récréatifs multifonctionnels génèrent des niveaux d'utilisation suffisamment élevée pour assurer une gamme complète d'infrastructures et de commodités comme des services alimentaires, un service de garderie et des installations pour les personnes ayant des besoins particuliers, etc.

AVANTAGES RELATIFS AUX COÛTS DE FONCTIONNEMENT

En plus de fournir des installations sportives, récréatives et de bien-être modernes et complètes, les complexes multifonctionnels créent des occasions uniques pour une prestation de services plus rentable.

Les coûts de fonctionnement nets dépendent d'une variété de facteurs influençant les coûts et les revenus, et sont spécifiques à la communauté et à l'installation. Des installations identiques auront des coûts de fonctionnement nets vraiment différents basés sur les politiques municipales à propos des tarifs et le recouvrement des coûts ainsi que les contrats de travail.

Les politiques et les priorités de programmation auront également un effet majeur sur le résultat en raison des différents taux de recouvrement des coûts pour les différentes activités. Enfin, la conception de l'installation et l'investissement initial en capital pour l'ameublement, les garnitures et les équipements auront un effet majeur sur les coûts de fonctionnement, d'entretien et de réparation pendant la vie utile de l'immeuble.

Bien que la portée de cette étude ne comprenne pas une évaluation du fonctionnement, les dépenses et les revenus qui nous permettraient de quantifier les économies associées à un complexe multifonctionnel, les économies possibles sont les suivantes.

Personnel

- Les aré纳斯 à deux patinoires peuvent être exploités avec moins d'employés que deux aré纳斯 à une patinoire.
- Les employés d'entretien et de nettoyage peuvent être déployés beaucoup plus efficacement dans un plus grand complexe.
- Les tâches administratives, de sécurité et de réception sont partagées. Dans les installations à vocation unique, ces employés ne sont pas fournis ou sont très mal utilisés en raison des bas taux d'utilisation. Ils peuvent être déployés efficacement dans un centre multifonctionnel.

Administration et fonctionnement

- Les équipements peuvent être partagés entre les installations occasionnant des coûts de fonctionnement globaux.
- Des économies d'échelle peuvent être utilisées pour négocier de meilleures ententes relatives aux contrats de services, aux assurances, etc.

Énergie

- De façon générale, un complexe multifonctionnel offre globalement un plus petit espace que les installations autonomes (p. ex. hall, toilettes, entretien et aires de travail partagées...) En plus d'économies sur les coûts en capital, cela se traduit par des bâtiments plus efficaces qui coûtent moins cher à chauffer et à entretenir.
- Il serait possible d'échanger la chaleur et de mieux utiliser l'énergie en regroupant les installations comme l'aré纳斯 et la piscine.
- Les nouvelles installations fonctionneront de manière plus efficace que les installations existantes, et ce même si elles sont rénovées et mises à niveau. Les installations peuvent être conçues selon des normes de construction écologiques pour atteindre des niveaux plus élevés d'efficacité énergétique et de durabilité globale.

Amélioration des revenus

- Des niveaux d'utilisation beaucoup plus élevés peuvent être anticipés et ceux-ci généreront des revenus plus élevés.
- Le partage des installations permet de partager les commodités (comme les services de restauration) et des niveaux d'utilisation plus élevés améliorent de manière significative les flux de rentrées. C'est particulièrement le cas si l'installation attire des usagers occasionnels, des participants et des résidants qui souhaitent simplement socialiser dans l'espace communautaire.
- Les usagers de l'installation seront prêts à payer des tarifs de location et des frais de programme plus élevés pour des installations de qualité.

Alors que le complexe polyvalent sera plus rentable que la conservation des installations autonomes à plusieurs égards, la piscine intérieure sera l'exception. Le coût des employés est une part importante des budgets de fonctionnement et nous prévoyons plus d'employés pour répondre aux besoins occasionnés par des niveaux d'utilisation plus élevés, un plus grand potentiel de programmation et des caractéristiques à surveiller. (comme les glissoires, les murs d'escalade ou les autres éléments de loisirs.) Dans une certaine mesure, ces dépenses supplémentaires seront compensées par la hausse des revenus. La mesure dans laquelle l'augmentation des coûts de fonctionnement serait engagée pour une nouvelle piscine dans le complexe multifonctionnel ne peut être déterminée qu'avec une évaluation plus détaillée des opérations.

PRINCIPES DE PLANIFICATION ET CONCEPTION – PERTINENCE DES COMPLEXES POLYVALENTS

La première section du document a déterminé un nombre important d'avantages liés aux complexes multifonctionnels lesquels suggèrent que cette option est préférable à la rénovation et au maintien des installations autonomes et à vocation unique existantes (en supposant que les coûts en capital relatifs soient raisonnables). Cependant, il est important de noter que les complexes multifonctionnels sont également plus cohérents avec la planification du développement de l'installation et des principes de conception. Les principes mentionnés ci-dessous représentent les meilleures pratiques pour la planification d'installations de loisirs communautaires. Ceux-ci sont généralement beaucoup plus compatibles avec le modèle d'installation centralisée.

Premier principe : Carrefours communautaires multifonctionnels

Lors de la conception des nouvelles installations de loisirs ou de l'expansion et du réaménagement des installations existantes, elles doivent être conçues pour fonctionner comme des carrefours communautaires. Lorsque cela est possible, plus d'une composante de loisirs (p. ex. une piscine, un aréna à deux patinoires, un grand espace polyvalent ou un

gymnase, etc.), ainsi qu'une programmation variée et des espaces liés aux arts seront combinés en une seule installation. D'autres composantes de l'installation communautaire comme une bibliothèque, des installations de santé et de bien-être et des services appropriés (p. ex. médecine sportive, soins thérapeutiques, etc.) pourraient être fournis grâce à des partenariats. Des installations extérieures complémentaires qui améliorent l'expérience « communautaire » reçoivent un fort appui. Des installations comme des terrains de soccer, des terrains polyvalents, des structures de jeux et des jeux d'eau, contribuent à l'amélioration de l'expérience et peuvent être prises en compte pour compléter l'expérience intérieure. Ce principe se reflète bien dans la vision présentée en octobre 2013 dans le plan d'évaluation des besoins relatifs aux installations de loisirs et laquelle était clairement celle que préférait les résidents de Miramichi ayant participé à cette étude.

Deuxième principe : Regroupement des composantes de l'installation

Lorsque cela est possible, les composantes « similaires » de l'installation (patinoires, piscines intérieures) seront jumelées ou regroupées pour soutenir les économies d'échelle et élargir les possibilités d'utilisation, là où l'accès géographique peut être maintenu. Ce principe répond à l'un des éléments moteurs clés de la planification des loisirs d'aujourd'hui : les réalités financières des coûts de fonctionnement qui ne cessent d'augmenter. Il reconnaît également les économies d'échelle qui contribuent à l'efficacité financière et des autres ressources en tant qu'installations regroupées plutôt qu'autonomes. Réunir les deux arénas et les deux piscines de Miramichi est cohérent avec ce principe.

Troisième principe : Conception flexible et accessible

Le développement futur assurera, dans la mesure du possible, que les installations sont flexibles et accessibles; qu'elles offrent la possibilité d'accueillir un large éventail d'utilisations et qu'à l'avenir elles pourront être converties à d'autres utilisations. Ce principe appuie la viabilité financière à long terme et la réceptivité de la communauté. Avec la croissance de la communauté et le vieillissement de la population, les besoins et les intérêts vont changer. Il est donc impératif que les installations de loisirs soient construites de manière à pouvoir être modifiées. C'est principalement un problème de conception qui assure la flexibilité de tous les aspects du développement de l'installation et qui ne compromet pas la fonctionnalité de l'installation pour les usagers d'aujourd'hui.

Quatrième principe : Pratiques de construction durable

Lors du développement de nouvelles installations ou le réaménagement des installations existantes, la municipalité devrait employer, dans la mesure du possible, des pratiques de construction durables et des mesures de conservation d'énergie. Pour tout nouveau développement d'installations, ou lors du réaménagement ou de l'ajout d'un espace important aux installations intérieures et extérieures existantes, toutes les occasions d'améliorer ou

d'optimiser l'efficacité énergétique ou d'éduquer et d'informer le public de ces pratiques devraient être saisies. Une utilisation durable des ressources implique également que des fonds doivent continuellement être mis de côté à des fins de conservation des immobilisations. Des pratiques de construction durables comprennent des considérations comme : être sensibles au milieu écologique du terrain à bâtir; utiliser des matériaux de construction locaux, historiques, à contenu recyclé ou avec des méthodes de fabrication à faible impact et des sous-produits; utiliser une structure de bâtiment bien isolée et économe en énergie; avoir des fenêtres et des portes à haut rendement; avoir une conception solaire passive; renforcer l'éclairage de jour; utiliser des finitions intérieures qui favorisent un environnement intérieur plus sain; utiliser des accessoires et des équipements à haut rendement énergétique; et employer des technologies de pointe pour le chauffage et la climatisation. Au fil du temps, les avantages d'avoir intégré ces systèmes efficaces en termes d'économies opérationnelles l'emportent haut la main sur la différence entre le coût des immobilisations La construction d'installations de loisirs durables ne sera possible à Miramichi qu'avec une nouvelle construction. Les anciennes installations peuvent être améliorées, mais on ne peut raisonnablement pas s'attendre à ce qu'elles répondent aux mêmes normes de durabilité que de nouvelles installations.

Cinquième principe : Installations accueillantes pour soutenir les interactions sociales

La municipalité devrait inclure des éléments qui favorisent l'interaction sociale et un large éventail d'activités lors du développement de nouvelles installations ou du réaménagement des installations existantes. Les installations de loisirs communautaires, neuves ou réaménagées (lorsque possible), devraient s'efforcer d'inclure un hall à aire ouverte, accueillant et lumineux, aménagé pour favoriser les interactions sociales (sièges confortables, vue sur les principales composantes, services de restauration, etc.) et pouvant supporter une large gamme d'activités et un séjour de plus longue durée. Il faudrait s'assurer que les installations intérieures et extérieures offrent plusieurs possibilités et intègrent des espaces qui favorisent les loisirs actifs et sociaux, des espaces pour les expositions et les présentoirs et des espaces d'apprentissage et de socialisation. Les possibilités d'interactions sociales non structurées sont particulièrement importantes pour les jeunes, les jeunes familles et les aînés.

Bien sûr c'est un des principaux avantages d'un complexe multifonctionnel qui ne peut pas être reproduit dans des installations autonomes. Cela peut être l'une des rares occasions de créer un centre social rassembleur pour la communauté à Miramichi.

Sixième principe : Les liens physiques et accès

La municipalité soutiendra l'accès aux installations de loisirs à l'aide d'une panoplie de modes de déplacement, par l'implantation des installations sur les grands axes routiers et en connectant les carrefours géographiques et les autres installations de loisirs et de district par des sentiers naturels et aménagés. Pour veiller à ce que l'accent sur les communautés ne renie pas le sentiment d'attachement pour toute la ville, le cœur des activités doit être

connecté, dans la mesure du possible, par une variété de sentiers, de lignes d'autobus, de routes, etc. Ces liens physiques représentent des initiatives actives pour le transport, construisent des collectivités locales et relient ces communautés par un réseau physique positif. Ils offrent des occasions pour une vie active, des loisirs et la santé générale. En s'assurant que les installations communautaires soient reliées par des routes et connectées, autant que possible, par des sentiers, la municipalité soutient l'accès par un éventail de modes de déplacement jusqu'à ces commodités.

Ce concept se reflète également dans la vision présentée dans le rapport d'octobre 2013 et dans la stratégie de transport actif de la municipalité. Un centre multifonctionnel est une attraction importante dans une communauté, si le niveau de participation est élevé, et s'il est situé au cœur des corridors de transport de Miramichi (tant automobile que les transports en commun).

Septième principe : Partenariats et solution de rechange pour le financement

Pour toutes les nouvelles installations, et les installations réaménagées, la municipalité va explorer un large éventail de partenariat et de mécanismes de financement de remplacement dans le cadre d'une vaste étude de faisabilité. Dans le cadre de son engagement à être financièrement responsable, et à entretenir des partenariats, une gamme complète de partenariats potentiels avec des organismes communautaires, des organismes partenaires, d'autres paliers de gouvernement et le secteur privé devraient être étudiés dans le cadre de l'étude de faisabilité pour les nouvelles installations communautaires. Les possibilités de maximiser le financement par le biais des programmes de subventions, le mécénat, le parrainage par un groupe communautaire, des dons privés, etc. devraient également être étudiées pour tous les projets de développement de l'installation et de réaménagement de ceux-ci.

C'est une question qui nécessite un examen plus approfondi à Miramichi, mais un complexe multifonctionnel maximise les possibilités de partenariats avantageuses pour la municipalité. Le nombre et la diversité des résidants qui seront attirés par le centre le rendent particulièrement attrayant pour les partenaires qui fournissent un service (p. ex., compétences de la vie courante pour les jeunes, les programmes favorisant l'autonomie chez les personnes âgées, etc.) ou qui ont des produits à vendre (p. ex. le commerce de détail ou des intérêts commerciaux comme que la médecine sportive, les services de restauration, etc.). Les caractéristiques en font également un endroit idéal pour d'autres services municipaux dont la bibliothèque. Le regroupement des bibliothèques et des centres récréatifs est une pratique bien établie dans les collectivités canadiennes et est, dans presque tous les cas, avantageux de part et d'autre. Les bibliothèques faisant partie des centres récréatifs connaissent des niveaux d'utilisation beaucoup plus élevés et attirent plus de nouveaux membres plus que dans les installations autonomes. La bibliothèque offre un autre espace de socialisation et d'activités pour les clients du complexe de loisirs, en particulier ceux qui attendent que les membres de leur famille aient terminé leur programme, ce qui en fait un élément particulièrement attrayant dans ces

installations.

UTILISATION PAR LA COMMUNAUTÉ ET PROGRAMMATION - AMÉLIORATIONS À MIRAMICHI

Nous présumons que les nouvelles installations, en faisant partie d'un complexe multifonctionnel, offriront un certain nombre de possibilités de programmation qui ne pourraient pas être réalisées par une mise à niveau des installations existantes. Nous avons indiqué nos commentaires à propos des possibilités sélectionnées ci-dessous.

Piscines intérieures

Vu leur âge et leur conception traditionnelle, les installations aquatiques de Miramichi ne sont pas en mesure de répondre aux besoins aquatiques et aux intérêts des résidents actuels et de ceux à venir. Les possibilités de répondre à ces questions, grâce à une programmation améliorée ou des rénovations mineures, sont limitées par la nature des installations. Une nouvelle piscine récréative pourrait comprendre les caractéristiques suivantes pour améliorer l'utilisation; les possibilités de programmation ainsi que l'utilisation et la satisfaction des résidents :

- des piscines thérapeutiques spécialement conçues avec un réservoir séparé et de l'eau plus chaude pouvant être utilisées pour une programmation spécialisée (p. ex. pour les personnes âgées souffrant d'arthrite) ainsi que d'un large éventail de programmes pour les aînés et les jeunes enfants;
- des éléments d'accessibilité comme une entrée de profondeur zéro, des rampes pour fauteuils roulants avec mains courantes, des ascenseurs hydrauliques;
- des jeux d'eau intérieurs comme les jets diffusés et jets pleins;
- des exigences de conception pour les programmes d'enseignement, de conditionnement physique et de formation;
- une atmosphère (lumière naturelle, espace social et abords de la piscine améliorée) et des commodités (vestiaires familiaux, bains à remous, service de restauration) qui inciteront un plus large éventail de résidents à utiliser plus fréquemment les piscines.

Ces piscines pourront également profiter des niveaux d'utilisation beaucoup plus élevés, de revenus plus élevés et des opérations plus efficaces. Bien que les coûts de fonctionnement pourraient ultimement être plus élevés, ce sera en grande partie attribué à des niveaux d'utilisation beaucoup plus élevés par la communauté.

Arénas :

Même si l'état de l'aréna Lord Beaverbrook est plus mauvais que celui du Centre civique de Miramichi, les deux arénas sont âgés et n'ont qu'une seule patinoire, ces installations

autonomes sont moins rentables que les arénas contemporains à plusieurs patinoires. La combinaison de l'âge et des limitations de la conception et de l'équipement désuets ajoute à l'inefficacité du fonctionnement, à l'augmentation des coûts d'entretien, et, finalement, conduit à l'insatisfaction des usagers.

Le remplacement des arénas à une patinoire par une installation à deux patinoires dans le complexe multifonctionnel peut répondre aux besoins et intérêts de la communauté par l'inclusion d'éléments comme un grand hall avec un service de restauration; une aire d'observation accueillante; des places assises améliorées; des vestiaires améliorés, des vestiaires pour les femmes, etc.

Un aréna à deux patinoires améliorera aussi la capacité des municipalités à accueillir des tournois et des compétitions. Cela comprend des événements « hors glace » comme des foires commerciales ou de grands événements communautaires spéciaux. Les résultats sont des niveaux d'utilisation plus élevés par la communauté, une programmation plus large et l'amélioration des possibilités de revenus.

Espace polyvalent

Nous croyons que de fournir un nouvel espace multifonctionnel, bien conçu, dans le cadre d'un modèle de « carrefour » communautaire plus grand permettra d'améliorer la programmation des emplacements pour offrir un large éventail de programmations (« vie active », artistique, culturelle et sociale) ainsi que de fournir des espaces à louer et pour la formation mieux équipés. Bien que des espaces pour ces types d'activités soient disponibles à Miramichi, la qualité des installations et des éléments de soutien (les espaces de rangement, les vestiaires, etc.) des centres récréatifs Golden Hawk et Lindon et des autres emplacements ne sont pas toujours idéaux. Ces emplacements de programmation seraient améliorés dans un nouveau complexe multifonctionnel.

Espace pour les aînés

Un espace pour les aînés est offert à divers endroits dans la communauté et dans le cas du centre récréatif Golden Hawk, les usagers ont accès à d'autres installations. Toutefois, la conception et l'agencement des espaces de programmation dans les installations existantes de Miramichi ne pourraient pas répondre adéquatement aux besoins en loisirs de l'actuelle génération de personnes âgées et de celle à venir.

Les recherches indiquent clairement que la nouvelle génération de personnes âgées sera intéressée par un plus large éventail d'occasions de loisirs, y compris (mais sans s'y limiter) un intérêt marqué pour les sports aquatiques, les activités de mise en forme et de bien-être, la programmation artistique et culturelle, les cours d'intérêt général et de formation continue, les événements communautaires et spéciaux, les programmes intergénérationnels et l'utilisation de la piste. Il est impossible de répondre à cet éventail de besoins selon un seul objectif, les

centres autonomes pour personnes âgées ou avec des installations qui ne sont pas conçus pour une utilisation par les aînés (comme les installations aquatiques traditionnelles).

Un complexe multifonctionnel est une approche à privilégier pour servir les aînés dans l'optique où leurs besoins sont pris en compte lors de la conception de l'installation et de la programmation. Les personnes âgées pourraient avoir à utiliser toutes les composantes de ces installations (y compris les installations aquatiques, espaces polyvalents) en supposant que la conception est propice à une programmation pour les aînés.

Espace pour les jeunes

Les recherches indiquent, qu'en plus des sports traditionnels et des activités propres à la jeunesse comme que la planche à roulettes, les jeunes ont un intérêt croissant pour un éventail plus large d'activités physiques, pour la programmation artistique et culturelle ainsi que pour des activités libres non structurées. Les espaces polyvalents ou les gymnases faisant partie de plus grands centres sont en mesure de mieux répondre à ces intérêts, en particulier l'intérêt envers des activités sociales non structurées.

Des centres jeunesse autonomes réservés, où la municipalité est le seul fournisseur ne sont pas recommandés, en partie pour les mêmes raisons que celles décrites ci-dessus pour les centres réservés aux aînés. Toutefois, la municipalité pourrait, par sa participation à l'élaboration de la programmation pour les jeunes, faire bon usage de l'attrait et des ressources d'un complexe multifonctionnel. Comme cela a été mentionné précédemment, un complexe multifonctionnel se prête à des partenariats avec une variété d'autres organismes (santé, services sociaux, emploi, service de consultation, etc.) d'une manière qui ne serait probablement pas possible avec des installations autonomes à vocation unique plus petites.

ANNEXE B

TENDANCES DE LA PARTICIPATION AUX ACTIVITÉS DE LOISIRS

INTRODUCTION

L'analyse suivante présente les facteurs affectant la participation aux diverses activités et programmes qui pourraient être hébergés dans les installations au cœur du Complexe multifonctionnel. Les tendances prévues en matière de participation sont un facteur important dans l'évaluation des besoins. La portée de ces tendances est provinciale et nationale et la mesure des variations auxquelles nous pouvons nous attendre à Miramichi est abordée dans l'évaluation des besoins.

TENDANCES DE LA PARTICIPATION AUX ACTIVITÉS DE LA PATINOIRE

Les sports d'arénas seront conformes aux tendances plus larges lesquelles indiquent une baisse pour les sports organisés. Toutefois, une combinaison d'autres facteurs suggère que les sports d'arénas (le hockey en particulier) peuvent subir des baisses beaucoup plus importantes.

Déjà dans les années 1980, certains commentateurs prédisaient déjà une baisse significative de l'utilisation des arénas canadiens. Ces premières projections à la baisse de la participation se basaient principalement la prépondérance des sports d'arénas chez les jeunes hommes et le vieillissement attendu de la population canadienne. La baisse attendue n'a pas eu lieu aussi vite que prévu, en grande partie en raison de l'émergence du hockey féminin et de la croissance des ligues adultes. Les inscriptions dans les équipes de hockey à l'échelle nationale ont connu une augmentation modeste au cours de la dernière décennie en raison de la participation des femmes et des adultes, mais la tendance à long terme est une baisse importante. « Les inscriptions dans les équipes de Hockey Canada est actuellement sont de 572 000 (données de 2012), lesquelles sont en baisse de plus de 200 000 depuis leur sommet. Et les perspectives ne sont guère réjouissantes. Certains croient qu'il pourrait y avoir 200 000 jeunes joueurs de moins au cours de la prochaine décennie ». ²⁵ Une enquête effectuée par Hockey Canada en 2011-2012 auprès des parents de hockeyeurs a révélé que 21 % des joueurs envisageaient de quitter le sport. ²⁶ Le déclin de la participation des plus jeunes joueurs est particulièrement troublant. Une étude de 2014 n'a signalé aucune augmentation des inscriptions novice pour les quatre marchés les plus importants pour le hockey du Canada (Colombie-Britannique, Alberta, Ontario et Québec.) ²⁷ Les sondages auprès des parents suggèrent que les jeunes joueurs pourraient quitter le jeu en raison du manque d'intérêt ou des coûts. Les problèmes de santé sont toutefois un facteur important pour les joueurs plus âgés. ²⁸

²⁵ Toronto Star. Éditorial. The Future Looks Bleak for Canadian Minor Hockey. Janvier 2012.

²⁶ Cité dans : Shifting Ice and Minor Hockey's Tipping Point. Globe and Mail. Septembre 2013.

²⁷ Canada's Game? Hockey Losing Ground Among Cash Strapped Families? Jamie Sturgeon. Global News. Mars 2014.

²⁸ Cité dans : Shifting Ice and Minor Hockey's Tipping Point. Globe and Mail. Septembre 2013.

Hockey Nouveau-Brunswick a déclaré près de 18 000 inscriptions pour la saison 2004-2005, lesquelles ont chuté 14 500 à 16 000 au cours de la décennie suivante. Toutefois, les données pour 2013-2014 présentent un retour aux niveaux de 2004-2005.

Le hockey féminin est maintenant un sport établi dans plusieurs communautés et la tendance au vieillissement s'accélère. Par conséquent, de nombreuses communautés ont connu une participation relativement stable aux sports d'aréna au cours des dernières années.

Il y a un certain nombre d'indicateurs qui suggèrent que, pour le futur, une participation stable est un scénario optimiste et modeste, peut-être même fort, il faudrait plutôt s'attendre à un déclin. Ils comprennent :

- le vieillissement continu, avec des augmentations de la proportion de la population faisant partie des catégories les plus âgées.
- l'augmentation des frais d'utilisation en raison du coût élevé de construction, l'entretien et le fonctionnement des aréna par rapport à de nombreuses autres installations sportives intérieures. L'augmentation des coûts en énergie va probablement continuer à avoir un effet disproportionné sur les tarifs pour l'utilisation de l'aréna. Selon un sondage effectué en 2011 auprès des parents et des bénévoles canadiens, 35,7 % des répondants ont indiqué que l'augmentation des coûts pour le temps de glace était le plus grand problème auquel ils faisaient face dans leurs « communautés de hockey » et des parents qui n'ayant pas inscrits leurs enfants au hockey, 38 % ont dit que c'était parce que c'était trop cher.²⁹ Une étude plus récente réalisée par la Banque de la Nouvelle-Écosse a révélé qu'un tiers des parents ayant des enfants qui jouaient au hockey disait que le sport était de moins en moins abordable.³⁰
- Les problèmes de santé et de sécurité sont mis en évidence par les médias qui rapportent des blessures dans les sports de contact professionnels. L'éditorial du Toronto Star cité précédemment prévoit d'autres déclin importants des inscriptions dans les équipes de hockey si les problèmes de sécurité ne sont pas réglés.³¹ L'éditorialiste cite la recherche canadienne sur les blessures et suggère que « c'est la peur des blessures qui éloigne les jeunes enfants et leurs parents du jeu ». Récemment, les médias ont rapporté des allégations selon lesquelles les casques de hockey étaient défectueux et ont cité les principales poursuites judiciaires liées à des commotions dans le sport professionnel ce qui devrait continuer d'alimenter les perceptions des parents quant aux risques liés aux sports d'aréna.
- l'accroissement des possibilités récréatives intérieures, dont plusieurs à des coûts inférieurs qui seront en concurrence avec les sports d'aréna pendant l'hiver (p. ex. dans de nombreuses collectivités de soccer est désormais une activité durant toute l'année.)

²⁹ « Canadian minor hockey risks stalling as boys enrolment sinks, costs rise ». Rachel Brady. Article du Globe and Mail. 5 décembre 2011.

³⁰ Cité dans : Canada's Game? Hockey Losing Ground Among Cash Strapped Families? Jamie Sturgeon. Global News. Mars 2014.

³¹ « The future looks bleak for Canadian minor hockey » Emile Therien. Article du Toronto Star. 4 janvier 2012.

- Bien que ce soit moins pertinent à Miramichi³², la diversité culturelle dans la plupart des grands centres canadiens se traduit par des résidants ayant des intérêts récréatifs beaucoup plus variés et, dans de nombreux cas, moins d'expérience avec les sports d'arénas. Dans certaines juridictions, les associations provinciales de hockey se penchent sur cette question avec des programmes de sensibilisation, dont le succès reste à confirmer.

Un meilleur résumé de ces indicateurs a peut-être été fait dans un sondage effectué auprès de 875 familles de l'Ontario et de la Nouvelle-Écosse ne comptant pas de joueur de hockey, lesquelles ont mentionné quatre raisons principales de leur désintérêt : 1) ce n'est pas amusant; 2) ça demande trop de temps; 3) préoccupations relatives à la sécurité; 4) abordabilité.³³

Toutes ces préoccupations sont traitées par les associations de hockey canadiennes et l'effet à long terme sur la participation est incertain. Cependant, une projection raisonnable pour les dix prochaines années serait une légère diminution des taux de participation aux sports d'arénas. L'effet des préoccupations liées aux problèmes de santé et de sécurité pourrait être beaucoup plus important si les études mentionnent des risques graves ou si un événement majeur, comme un procès, est largement diffusé. Ce scénario pourrait entraîner des baisses beaucoup plus importantes en matière de participation.

TENDANCES DE LA PARTICIPATION AUX ACTIVITÉS AQUATIQUES

Les activités aquatiques partagent un bon nombre de caractéristiques avec les autres activités qui gagnent en popularité. Ceux-ci comprennent : la possibilité de participer, peu importe son âge ou son niveau de compétences (au départ); les coûts relativement peu élevés et le peu de matériel requis; la possibilité de participer quand bon leur semble (p. ex. les longueurs ou les baignades récréatives).

Sans surprise donc, la baignade récréative et la natation de mise en forme continuent d'être parmi les activités de loisirs les plus populaires, tous âges confondus.

Puisque la population vieillit et les personnes âgées restent actives même après 80 ans, la demande pour cette activité aérobique modérée à faible impact augmentera légèrement. Des programmes d'exercice à faible impact, dans des piscines dont la température est maintenue entre 32 degrés Celsius et 35,5 degrés Celsius et dont la profondeur est constante (soit environ 1 mètre)³⁴. Cette forme de loisirs thérapeutiques, conçue pour améliorer la qualité de vie, est

³² Conseil de la santé du Nouveau-Brunswick. Coup d'œil sur ma communauté. En 2011, les immigrants représentaient 1,6 % de la population de Miramichi (et des environs), comparativement à 3,9 % pour celle du Nouveau-Brunswick. Ces proportions sont très faibles par rapport à celles des grands centres urbains du Canada.

³³ Cité dans : Canadian Families Shunning Hockey, Survey Finds. Globe and Mail. Août 2013.

³⁴ Lifestyle Information Network. McCune, Gabrielle. Warm Water Pools-Durham Warm Water Aquatic Program (2009).

extrêmement bénéfique pour ceux qui sont physiquement limités en raison de blessures ou de maladie³⁵.

Les enfants participent encore massivement aux cours de natation alors que la participation à la formation en intervention aquatique a diminué tout comme la baisse de population des adolescents. La participation à natation de compétition continue d'être forte. La participation au plongeon de compétition et à la nage synchronisée a été relativement stable, dans un cas comme dans l'autre, au cours des dernières années. La participation à ces programmes est limitée par la disponibilité des installations et des entraîneurs qualifiés, et est généralement couronnée de succès, comme le prouve la présence des athlètes canadiens dans les compétitions internationales.

La natation est un des sports les plus intégrés au Canada, ce qui devrait entraîner une augmentation relativement forte de la participation future des nageurs ayant un handicap. Paranasation Canada poursuit des objectifs de performance et des initiatives de développement pour attirer et former les athlètes. Les programmes aquatiques spécialisés sont de plus en plus recommandés comme une forme de thérapie pour les personnes âgées et pour d'autres adultes ayant des conditions aiguës ou chroniques (p. ex. la récupération après une attaque, les soins cardiaques, la souplesse pour les personnes souffrant d'arthrite, etc.).

Les installations aquatiques contemporaines comprennent souvent trois réservoirs pour accueillir trois programmations distinctes.

- **Piscines traditionnelles** : Sont des installations aquatiques construites principalement pour les compétitions, le cours et la mise en forme ayant la forme de bassins rectangulaires de 25 mètres, comptant un minimum de 6 voies, une extrémité profonde et l'autre peu profonde. L'eau y est généralement plus froide (environ 28 degrés Celsius).
- **Piscines récréatives** : À partir des années 80, les communautés ont commencé à construire des piscines de forme différente appelées des piscines récréatives. Ces piscines sont souvent peu profondes, ne comptent pas beaucoup de corridors pour les longueurs et ont des abords plus spacieux permettant de rester profiter plus longtemps à la zone récréative. Elles comprennent souvent des accessoires de loisirs comme des glissoires, des cordes de Tarzan, des paniers pour ballons et des filets. Habituellement la température de la piscine est tiède (de 29 à 30 degrés Celsius). Ces piscines sont parfaites pour la baignade récréative, pour les activités de soutien comme le programme d'AquaForme qui se déroule en eau peu profonde (à la hauteur de la taille) et pour les cours aux débutants. Elles sont moins viables pour les cours de niveau supérieur, et ne soutiennent pas toujours les longueurs et l'utilisation pour la compétition. Par conséquent, les composantes de loisirs sont presque toujours combinées avec des

³⁵ Lifestyle Information Network. McCune, Gabrielle. Warm Water Pools-Durham Warm Water Aquatic Program (2009).

piscines traditionnelles pour accueillir ces activités.

- **Piscines thérapeutiques** : Les piscines thérapeutiques sont généralement de petits bassins, facile d'accès et comprenant des jets d'eau et des places assises, etc. L'eau est plus chaude (de 30 à 32 degrés Celsius). Ces piscines accueillent l'utilisation thérapeutique par les personnes âgées et les personnes handicapées, ainsi que les parents et les tout-petits ainsi que les très jeunes nageurs. Ils sont bien utilisés pour les véritables programmes de thérapie pour les personnes atteintes d'arthrite ou de fibromyalgie ainsi que pour les soins cardiaques, etc.

TENDANCES DE LA PARTICIPATION AUX ACTIVITÉS DU GYMNASE

Activités en gymnase - La participation à des activités comme le basket-ball, le volley-ball et le badminton continue d'être populaire, en particulier chez les jeunes et les jeunes adultes et il est possible de participer de façon non structurée ou plus souple. Le badminton continue d'être une activité à accès libre populaire pour les couples de jeunes adultes et les personnes âgées. Les sports de raquette (y compris le tennis, le squash et le racquetball) ont connu un certain déclin à l'échelle nationale après avoir atteint un sommet dans les années 80. La popularité du squash a considérablement diminué à l'échelle nationale, mais continue d'être populaire auprès des hommes d'âge universitaire. D'autre part, le soccer intérieur a connu une croissance importante liée à la popularité grandissante du soccer au Canada. Bien que les plus petites communautés utilisent généralement un gymnase pour des programmes de soccer d'hiver, les terrains de gazon artificiel sont désormais communs dans la plupart des grands centres.

TENDANCES DE LA PARTICIPATION AUX ACTIVITÉS DE L'ESPACE MULTIFONCTIONNEL

Les espaces multifonctionnels bien conçus offrent des possibilités presque illimitées d'utilisation par la collectivité. Avec un éclairage, des revêtements de sol et des luminaires appropriés et en étant adéquatement reliée aux autres installations du centre multifonctionnel (comme les vestiaires et la cuisine), ces espaces peuvent être utilisés pour une gamme complète de programmes (mise en forme, sportifs, artistiques et culturels) ainsi que les événements sociaux et éducatifs. C'est aussi un espace à louer qui pourrait être une importante source de revenus.

ANNEXE C

**DONNÉES SUR LES GROUPES D'USAGERS POUR LES ACTIVITÉS
SPORTIVES ET RÉCRÉATIVES**

INTRODUCTION

Le processus de l'étude comprenait des réunions avec les principaux groupes de sports organisés et de loisirs qui utilisent les installations de Miramichi. Des réunions séparées ont eu lieu avec les usagers des arénas, des gymnases et des espaces polyvalents. On a également demandé à chaque organisation de remplir un questionnaire.

Les groupes suivants ont été invités à participer. Bien que la plupart des groupes ont participé, certains élus de ne se sont pas donnés la peine de fournir des renseignements malgré des demandes répétées. Dans ces cas, nous avons supposé que les groupes étaient satisfaits de leurs ententes actuelles et n'avaient pas besoin d'installations améliorées ou de plage de temps supplémentaire.

Usagers de l'aréna	Usagers des gymnases ou de l'espace multifonctionnel
Hockey mineur de Miramichi	Tai-chi
Ringuette de Miramichi	Gymnastique
Patinage artistique de Miramichi	Tir à l'arc
Équipe masculine de hockey de l'école secondaire James M Hill Memorial	Tae Kwon Do - 2 clubs
Équipe féminine de hockey de l'école secondaire James M Hill Memorial	Basketball
Équipe masculine de hockey de l'école secondaire Miramichi Valley	Soccer
Équipe féminine de hockey de l'école secondaire Miramichi Valley	
Invité (mais n'a pas participé)	
Équipe de hockey Timberwolves Junior A	Volleyball

En plus des groupes notés ci-dessus, un représentant de l'équipe de natation a été interviewé et il a fourni des informations qui ont été utilisées dans l'évaluation des besoins. Cependant, il n'a pas été demandé à l'équipe de natation de remplir le questionnaire.

RÉSUMÉ DES CONCLUSIONS PRINCIPALES

Les principales conclusions sont résumées ci-dessous. Les autres renseignements récupérés des questionnaires font partie du corps principal du rapport.

PROFIL DES PARTICIPANTS (ÂGE ET DOMICILE)

Pratiquement tous les participants des groupes d'usagers de l'aréna ont de 0 à 18 ans. De 75 % à 98 % des participants sont des résidants de la ville de Miramichi.

Les groupes d'usagers de l'espace polyvalent et du gymnase ont des participants provenant de plusieurs groupes d'âge, mais 63 % d'entre eux ont déclaré que de 75 % à 100 % de leurs participants sont âgés de 18 ans ou moins. Seul le Tai-chi a mentionné une majorité de participants âgés de plus de 55 ans. Tous les groupes sauf deux ont rapporté que 80 % ou plus de leurs participants étaient des résidants.

TENDANCES DES ADHÉSIONS

Dans les trois à cinq dernières années, le nombre de personnes ayant participé à vos programmes et vos activités...	Usagers de l'aréna % des répondants	Usagers du gymnase ou de l'espace multifonctionnel % des répondants
... a augmenté	17	38
... a diminué	0	0
... a varié	33	13
... est resté stable	50	50

D'ici cinq ans, vous attendez-vous à ce que le nombre de vos membres ait augmenté, diminué ou qu'il n'ait pas changé?	Usagers de l'aréna % des répondants	Usagers du gym ou de l'espace multifonctionnel % des répondants
Augmenté	33	38
Diminué	0	0
Aucun changement	67	63

BESOINS DE L'INSTALLATION

Êtes-vous en mesure d'accueillir adéquatement tous les participants intéressés dans vos programmes avec le temps de glace ou de gymnase actuellement à votre disposition à Miramichi?	Usagers de l'aréna % des répondants	Usagers du gym ou de l'espace multifonctionnel % des répondants
Oui	67	38
Non	17	63
Pas certain	17	0

Combien d'heures supplémentaires en temps de glace ou de gymnase par semaine sont nécessaires pour répondre à votre demande actuelle (c.-à-d. les heures nécessaires pour accueillir tous les participants intéressés et à la tenue de vos pratiques et de vos événements)?	Usagers de l'aréna	Usagers du gym ou de l'espace multifonctionnel
Total des heures demandées - tous les répondants	8	56

Y'a-t-il de nouveaux programmes que votre organisation aimerait offrir dans les arénas ou les gymnases de Miramichi, mais qu'elle n'est actuellement pas en mesure d'offrir en raison d'un manque de temps de glace ou de gymnase (c.-à-d. des programmes que vous ne proposez pas actuellement, mais que vous voudriez proposer si plus de temps de glace était disponible).	Usagers de l'aréna % des répondants	Usagers du gym ou de l'espace multifonctionnel % des répondants
Oui	33	38
Non	50	38
Ne sait pas	17	0
N'a pas répondu à la question	0	25
Total des heures demandées par semaine - tous les répondants	9	31

EFFET DE L'EMPLACEMENT DE L'INSTALLATION

Si un nouveau Complexe multifonctionnel était construit dans la ville de Miramichi, quels effets pourraient avoir son l'emplacement avoir sur le nombre de personnes participant à vos programmes?	Usagers de l'aréna % des répondants	Usagers du gym ou de l'espace multifonctionnel % des répondants
Aucun effet - nos membres participeront peu importe où auront lieu nos activités	67	63
Effet mineur - certains de nos membres ne participeront pas si le nouvel emplacement leur semblent moins pratique	33	38
Effet majeur - un grand nombre de nos membres ne participeront pas si le nouvel emplacement leur semblent moins pratique	0	0

FRAIS ET FINANCEMENT

Seriez-vous d'accord avec une nouvelle tarification ou des tarifs plus élevés, si de nouvelles installations, de meilleure qualité, étaient à votre disposition dans un nouveau Complexe multifonctionnel à Miramichi?	Usagers de l'aréna % des répondants	Usagers du gym ou de l'espace multifonctionnel % des répondants
Oui	33	50
Non	17	0
Ne sait pas	33	50
N'a pas répondu à la question	17	0
Votre organisation participerait-elle à une collecte de fonds pour un nouveau Complexe multifonctionnel à Miramichi?		
Oui	67	63
Non	17	0
Ne sait pas	17	25
N'a pas répondu à la question		13

ANNEXE D

PRINCIPAUX INTERVENANTS INTERROGÉS

Principaux intervenants interrogés

Les individus suivants ont été rencontrés dans le cadre du processus de l'étude :

- Mike Noel, Ville de Miramichi, DGA.
- Suzanne Watters, Directrice, Ville de Miramichi, Service du bien-être communautaire et des loisirs
- Holly Allison, Coordonnatrice (activités aquatiques), Ville de Miramichi, Service du bien-être communautaire et des loisirs
- Jason Walsh, Coordonnateur (jeunes et aînés), Ville de Miramichi, Service du bien-être communautaire et des loisirs
- Anna Dean, Coordonnateur des installations et à l'administration, Ville de Miramichi, Service du bien-être communautaire et des loisirs
- Claude Schofield, Équipe de natation de Miramichi
- Shemera LeBlanc et Pat O'Brien, Marchés des fermiers
- Betty Morrison, M.O.R.E Services.
- Tim Dunn, Directeur des Services financiers et administratif, Anglophone North School District
- Wilson Bell, Commission de services régionaux.